

FORMATIONS

2 0 2 3

Catalogue

Professionnels de la Santé au Travail

MÉDECINS DU TRAVAIL

INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL

ASSISTANTS EN SANTÉ AU TRAVAIL

IPRP - PREVENTEURS

RH - DIRECTIONS

ASTI, ASSOCIATION DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERSERVICES

- Association loi 1901, créée en 2004.
- Notre Conseil d'Administration est composé de Présidents et Directeurs de Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST).

Notre centre de formation professionnelle est certifié Qualiopi. Il dispose des habilitations liées à la santé et la sécurité au travail. Médecins du travail, IDEST, Assistantes en santé au travail, IPRP, RH, Direction... Nous accompagnons votre montée en compétences sur un large choix de thématiques : **droit en santé au travail, psychodynamique, psychopathologies, ergonomie, toxicologie, ergotoxicologie, communication, management, organisation du travail...**

Nos **formations inter-entreprises** ont lieu dans nos locaux, spécialement aménagés pour accueillir des formations. Nous sommes situés au 14 rue Michel Labrousse, à Toulouse.

Vous souhaitez réserver une session aux seuls membres de votre équipe ? Votre SPST a des besoins spécifiques ? Notre équipe formation confectionnera avec vous un **programme intra-entreprise** personnalisé, parfaitement adapté à vos attentes.

Nous sommes à votre écoute

Besoin d'une information, d'un conseil ou d'un devis ?
Inscription à l'une de nos sessions de formation inter-entreprises ?
Création d'une formation intra-entreprise personnalisée ?

Notre équipe formation est à votre écoute :



• Claire,
Responsable
formation



• Anne,
Chargée de
formation



• Anne-Lise,
Chargée de
formation

Par téléphone : 05 34 63 84 30

Par mail : formation@ast-i.org

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

Inscrivez-vous à notre newsletter : www.ast-i.org/newsletter/

Suivez notre page [LinkedIn](#)

Les formations de l'ASTI, un outil sur-mesure pour développer vos compétences

Avec l'entrée en vigueur de la Loi du 2 août 2021, les rôles et missions des professionnels de la santé au travail sont remaniés : nouvelle délégation de missions aux IDEST et aux ASST, renforcement des actions de prévention et d'accompagnement des entreprises, prévention de la désinsertion professionnelle...

Les SPST commencent également à se pencher sur la démarche de certification. La gouvernance et les Conseils d'administration font l'objet d'une réorganisation.

Nos programmes de formation 2023 vous apportent les connaissances et compétences nécessaires pour vous adapter à ces évolutions et pour vivre ces changements positivement.

NOUVEAUTÉS 2023 :

Le programme de notre cycle métier "Infirmier-ère en santé au travail" est en train d'être repensé par notre conseil pédagogique. Ce nouveau programme intégrera les qualifications complémentaires nécessaires aux IDEST du fait de la délégation des tâches.

Nos nouveaux programmes : "Droit de la santé au travail en pratique", "Accompagner les entreprises dans la réalisation du DUERP", "La gouvernance des SPSTI en pratique", "Fondamentaux pour mettre en place une démarche qualité".

Formations inter-entreprises programmées

- Dates de sessions calées sur l'année 2023 pour une planification aisée de vos actions de formation.
- Nombre limité de participants pour des interactions facilitées et individualisées avec le formateur.
- Dynamique de groupe et partage d'expériences entre participants issus de différents SPST interentreprises ou SPST autonomes.

Formations intra-entreprise personnalisées

- Programme de formation co-construit avec vous, en fonction des objectifs spécifiques de votre SPST.
- Analyse des attentes des différents interlocuteurs (direction, DRH, participants) vis-à-vis de la formation.
- Apports théoriques illustrés d'études de cas cliniques concrets pouvant être proposées par les participants.
- Planning de la formation défini en fonction des disponibilités de votre service.
- Dans vos locaux ou dans les nôtres, spécifiquement équipés pour accueillir des formations.

Ergonomie

DroitEnSantéAuTravail

QVCT

Toxicologie

DésinsertionProfessionnelle

Psychopathologies

EDDDécompensation

RPS Psychotraumatisme

Psychodynamique

EthiqueDéontologie

OrganisationDuTravail

ErgoToxicologie

Communication

RisquesChimiques

Nutrition

...

Le sur-mesure, notre spécialité

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations sur-mesure sont indissociables.

Claire, responsable formation, et Anne, chargée de formation, se tiennent à votre disposition afin de confectionner avec vous un programme cousu main, parfaitement adapté à vos besoins.

Nous pouvons vous accompagner sur un large choix de thématiques.

SOMMAIRE

ASTI, Association de Santé au Travail Interservices	6
Vous accueillir en toute convivialité	7
Vous guider tout au long de vos formations	8
Vous garantir une formation de qualité	9

PARCOURS MÉTIERS ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL 10

• PDS-ASSTFP Assistant·e médicale en médecine préventive dans la Fonction publique territoriale	11
• PDS-RENFCOMP Renforcer les compétences des Assistant·e·s en Santé et Sécurité au Travail	13
• PDS-FI-IDEST Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en Santé au Travail - Formation initiale IDEST (cycle de 252h)	15
• PDS-MAC-IDEST Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en Santé au Travail - Modules complémentaires IDEST (91h)	17
• PDS-PDT Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la Santé au Travail	19
• PDS-CACES CACES-Habilitation électrique : modalités de suivi infirmier en santé au travail	20

IDENTIFICATION ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DES PATHOLOGIES DU TRAVAIL 21

• PDS-NANOMAT Exposition des salariés aux nanomatériaux	22
• PDS-PSYPATHO Psychopathologies du travail	23
• PDS-TRAUMA Traumatisme et travail	24

APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT) 25

• PDS-CLEAMT Les clés pour réussir son Action en Milieu de Travail (AMT) : une démarche en pluridisciplinarité	26
• PDS-EQUIPERGO Conseils et analyse critique sur les équipements dits « ergonomiques »	27
• PDS-PRELEV Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais	28
• PDS-ERGOTOX Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ?	29
• PDS-DUERP Accompagner les entreprises à la réalisation du DUERP	31
• PDS-METRO Préparer et conduire une métrologie en entreprise : dosimétrie sonore et lumineuse, cardiofréquencemétrie	33

APPUI AUX CONSULTATIONS-ENTRETIENS (CLINIQUE & VIP) 34

• PDS-COND Aptitude à la conduite en Santé au Travail	35
• PDS-SUICIDE L'évocation du suicide en consultation	36
• PDS-NUTRI Adapter l'information nutritionnelle en Santé au Travail	37
• PDS-RHUMATO L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique	38

DROIT, COMMUNICATION ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL 39

• PDS-DEONT Déontologie professionnelle et Droit en Santé au Travail	40
• PDS-ENCADRE S'outiller à l'encadrement d'équipe en SPST	41
• PDS-DROITPRAT Le droit de la santé au travail en pratique	42

Journées de formation sur les **actualités diagnostiques et thérapeutiques des maladies chroniques**, dans la perspective de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

1 spécialisation par journée : Rhumatologie - Dermatologie - Ophtalmologie - Neurologie - Pneumologie - Cardiologie - Infectiologie - Endocrinologie/Diabétologie - Addictologie...

FORMATION SANTE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LES ÉQUIPES DES SPST

55

- ENT-FISST | Devenir Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) : formation initiale **56**
- ENT-MACSST | Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) : Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) **57**
- ENT-HARCS | Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail **58**
- ENT-FICSE | Formation initiale des élus CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) **59**
- ENT-MACCSE | Formation recyclage pour les élus CSE et CSST en matière de santé, sécurité et conditions de travail **61**
- ENT-HARCS | Prévenir et agir contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel au travail **63**
- ENT-HARCLM | Prévenir et agir contre le harcèlement moral au travail **64**

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE PERSONNALISÉES

65

Certaines de nos formations sont spécifiquement conçues en fonction du contexte de votre SPST. Elles vous sont donc proposées uniquement en intra-entreprise.

Nous pouvons également adapter toutes les formations inter-entreprises listées en page précédente aux spécificités de votre SPST et donc vous les proposer en format intra-entreprise.

Votre SPST a des besoins de formation spécifiques ? Notre équipe est votre écoute pour co-construire avec vous des **programmes personnalisés** tant pour les **thématiques abordées** que pour le choix des intervenants, le planning, la durée, le lieu de formation...



- 22** INTERVENANTS-FORMATEURS DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- 19** ANNÉES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES PARTAGÉES, CLÉ DE VOÛTE DE NOTRE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE
- 3** SITES : TOULOUSE, MONTPELLIER ET PARIS
- 9** SPST ADHÉRENTS ET MEMBRES DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Redonner au travail sa capacité à construire la santé

Nous croyons que le travail est central dans la construction de l'individu. Notre objectif ? Dépasser les évidences pour remonter jusqu'à l'origine d'une problématique de santé, de coopération et d'organisation du travail.

Nous intervenons directement auprès des entreprises, associations, collectivités ou par le biais de notre collaboration avec les SPST. Chacune de nos interventions donne lieu à une investigation personnalisée en fonction du contexte, des organisations et des environnements de travail ainsi que des salariés concernés.

3 axes d'action

- Évaluer et prévenir les atteintes à la santé des salariés ainsi que les conséquences organisationnelles et sociales pour l'entreprise
- Améliorer la compréhension des enjeux de santé au travail
- Accompagner les collaborateurs en situation de difficulté

3 modalités d'action

INTERVENTIONS

Démarche d'investigation personnalisée menée au sein des entreprises pour prévenir et rendre intelligibles les risques physiques, psychosociaux, chimiques et environnementaux

CONSULTATIONS

Entretiens individuels avec l'un de nos psychologues proposés à des salariés en souffrance aiguë, sur orientation du médecin du travail

FORMATIONS

Formations à la santé et à la sécurité au travail pour les professionnels de santé au travail, les salariés et les dirigeants des entreprises

8 domaines de compétences

- Psychopathologies du travail
- Psychodynamique du travail
- Psychotraumatologie et travail
 - Médiation et travail
- Toxicologie
- Ergonomie
- Ergotoxicologie
- Droit de la santé au travail

1 Pôle de recherche

L'IPDT (Institut de recherche en Psychodynamique du Travail) est né de la rencontre et de la coopération entre l'ASTI et l'équipe de praticiens-chercheurs dirigée par le Pr Christophe Dejourn. Des chercheurs et acteurs du monde politique et social se joignent également à ce pôle.

Vous accueillir en toute convivialité

Bienvenue à l'ASTI !

Nous vous accueillons dans nos locaux colorés, lumineux et spacieux, situés à 8 minutes à pied de la station de métro Basso Cambo (ligne A).

Vous préférez venir en voiture ? Un parking gratuit et clôturé vous attend au pied de nos locaux, accessibles aux PMR.

Nos salles sont aménagées spécifiquement pour accueillir des formations et sont équipées d'écrans interactifs.

Nous avons à cœur de vous chouchouter tout au long de votre formation et de rendre votre parcours à nos côtés le plus simple et convivial possible.

Des food trucks ou des restaurants vous seront proposés pour votre pause-déjeuner. En bons Toulousains, nous ne plaisantons pas avec la nourriture !

Anne et Anne-Lise seront vos guides tout au long de votre formation, elles sont à votre écoute pour toute question et précision.



Où nous trouver ?

[14, rue Michel Labrousse](#)

[31100 TOULOUSE](#)

Tél. : 05 34 63 84 30

Vous guider tout au long de vos formations

Parcours de formation personnalisé

De l'inscription jusqu'à l'envoi des supports pédagogiques postérieurement à la formation, vous serez accompagné-e par Claire Macia, responsable formation, et par une seule chargée de formation dédiée au suivi de votre dossier.



Délais de mise en œuvre de nos formations :

Formations inter-entreprises :

La clôture des inscriptions se fait 5 jours avant la date de démarrage de la formation.

Retrouvez les dates de nos sessions de formation réalisées en inter-entreprise sur notre site internet :

<https://ast-i.org/formations-professionnels-des-sst/>

Formations intra-entreprise :

Nous mettons habituellement en œuvre nos sessions de formation en intra-entreprise sous un délai d'un à deux mois à compter de la date de signature du contrat de formation, en fonction de vos attentes et des disponibilités de nos formateurs.

Accueil des Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

Locaux

Notre parking, l'accès à notre bâtiment et à nos locaux sont **accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**.

Accueil et informations

Nos chargées de formation, également référentes handicap, sont à l'écoute des Personnes en Situation de Handicap pour leur apporter tout renseignement utile.

Vous êtes intéressé-e par l'une de nos formations ? Nous vous invitons à nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités d'adaptation.



CONTACT :

- Téléphone : 05 34 63 84 30
- Mail : formation@ast-i.org
- Nos locaux : 14, rue Michel Labrousse - 31 100 Toulouse

Vous garantir une formation de qualité

Conseil scientifique

Nos programmes de formation sont validés par notre Conseil scientifique. Celui-ci s'assure de leur cohérence avec les évolutions réglementaires, l'actualité du secteur et les besoins du terrain.

Présidence :

Pr Jean-Marc SOULAT

Médecin psychiatre, directeur scientifique IPDT :

Pr Christophe DEJOURS

Médecin coordinateur :

Dr Michel NIEZBORALA

Médecin du travail :

Dr Anne LE GUEVEL

Dr Virginie ROIG

Infirmière en santé travail :

Mme Catherine HIGOUNENC

Certification, référencement et habilitation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

L'ASTI a obtenu la certification Qualiopi en date du 12/07/2021, au titre de la catégorie «Actions de formation».

En quoi cette certification est-elle importante pour vous ?

- Elle vous apporte une assurance quant à la qualité des processus que nous mettons en œuvre tout au long de votre parcours de formation.
- Elle vous permet de solliciter les financeurs publics et paritaires (OPCO, Régions, collectivités territoriales...) pour financer votre formation. La certification Qualiopi est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022 pour mobiliser ce type de financements.



L'ASTI a l'habilitation permettant de délivrer des formations dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC).

Toutefois, un dossier d'habilitation devra être déposé pour chaque formation auprès de l'ANDPC qui est susceptible de refuser cette habilitation (délai, orientations nationales, critères pédagogiques et scientifiques...).

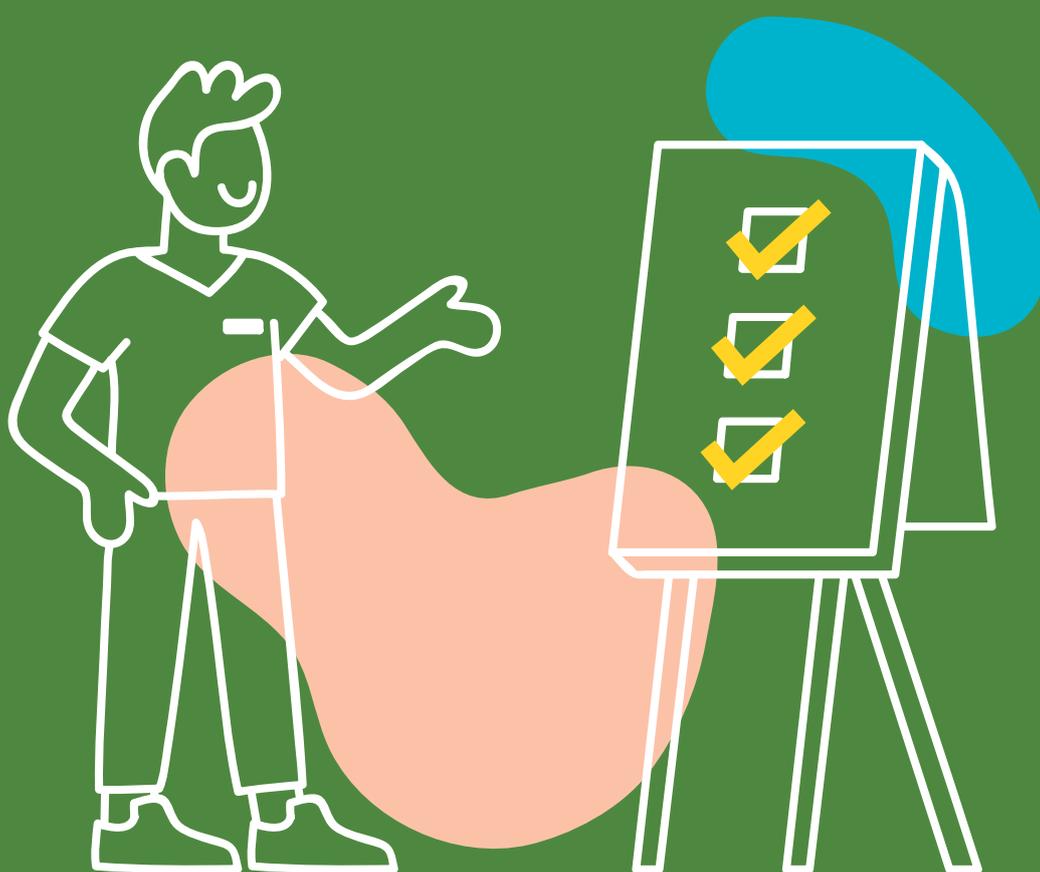
Fin 2022, notre conseil pédagogique a mis en place un groupe de travail spécifique afin de repenser et d'actualiser notre offre DPC en fonction des nouvelles orientations prioritaires définies par le triennal 2023-2025.

Vous aimeriez que certaines de nos formations soient éligibles au DPC ? Nous vous invitons à prendre contact avec nous.



L'ASTI est enregistrée à la DREETS en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

PARCOURS MÉTIERS & RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL



Assistant·e·s médicales en médecine préventive dans la Fonction publique territoriale

Parcours métiers et renforcement des compétences

PUBLIC

- Assistant·e en santé au travail de la FPT

INTERVENANTS

- Médecin du travail
- Formateur management et communication
- Assistante en santé au travail
- Formateur TICE
- Préventeur des risques professionnels

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

8 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre le contexte organisationnel et réglementaire spécifique de la médecine préventive dans la FPT
- Connaître l'organisation de la prévention dans la FPT
- Développer ses compétences relationnelles et ses aptitudes professionnelles inhérentes à la fonction dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
- Comprendre les attentes des agents et le fonctionnement des services pour assurer un accueil physique et téléphonique adapté et répondre de façon adaptée

Programme

MODULE 1 : aspects réglementaires et contextuels (2 jours)

- Organisation hiérarchique et fonctionnelle de la santé au travail en France et dans la FPT
- La médecine professionnelle et préventive dans la FPT :
 - organisation, rôles et missions des différents acteurs
 - comités et commissions
 - secret médical, secret professionnel, RGDP
 - partenariats en santé au travail (CDG, services RH, collectivités territoriales...)
 - dossier médical et données en santé au travail
 - actions en milieu de travail
- Organisation de la prévention des risques professionnels dans la FPT
- Les différents métiers dans la FPT et les risques professionnels afférents

MODULE 2 : la fonction d'assistant·e (2 jours)

- Rôles, missions et posture professionnelle de l'assistant·e
- Gestion et régulation des demandes et des informations
- Gestion du temps et des priorités, planification
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Rédaction (rapports, mails)
- Utilisation d'EXCEL (extractions, tableaux croisés dynamiques, mise en forme de courriers)

MODULE 3 : compétences relationnelles et techniques de communication (2 jours)

- Attitudes de communication efficaces (écoute active, reformulation, questionnement)
- Renforcement de son aisance professionnelle et son affirmation de soi
- Techniques de questionnement, repérage et orientation des salariés en fonction de la situation des salariés
- Gestion des situations difficiles
- Savoir se présenter, s'exprimer, argumenter en fonction des interlocuteurs et du contexte

MODULE 4 : plaintes et problèmes de santé en lien avec les expositions professionnelles (1 jour)

- Notion d'anatomie, de physiologie, de toxicologie
- Examens complémentaires : fonctions et éléments pratiques en fonction des risques afférents à la FPT (audio, visio, spiro...)

JOUR 8 : évaluation

Présentation de la plaquette du service

Pré-requis

Exercer en santé au travail





Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation de la plaquette du SPST : évaluation du contenu (mobilisation des apports des cours), de la pertinence des éléments présentés, de la présentation orale, du support de présentation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Renforcer les compétences des assistant·e·s en santé sécurité au travail

Parcours métiers et renforcement des compétences

PUBLIC

- Assistant·e en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana et Murielle Sellin, toxicologues industriel
- Nicolas Chaignot, juriste en droit social
- Stéphanie Fabri ou Corine Versini, formatrices communication
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

6 jours au total : 5 jours consécutifs + 1 jour d'évaluation a posteriori

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre l'environnement juridique en santé au travail
- Connaître les fondamentaux en prévention des risques professionnels
- Savoir repérer les risques professionnels dans les entreprises et réaliser une FE
- Être capable de préparer et conduire un RDV en entreprise
- Savoir relayer des informations aux équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences en matière de communication afin de promouvoir la santé et la sécurité au travail, notamment auprès des employeurs

Programme

MODULE 1 : aspects réglementaires et contextuels (1 jour)

- Droit à la protection de la santé au travail
- Les organisations du système de santé au travail en France (Institutions...)
- Introduction juridique à la prévention des risques professionnels en entreprise
- Les accidents du travail et maladies professionnelles : focus juridique et impact sur les entreprises et les salariés

MODULE 2 : repérage et prévention des risques professionnels (2 jours)

- Fondamentaux de la prévention : principes généraux, démarche
- Repérage des risques professionnels, rédaction d'une fiche d'entreprise
- Initiation à la métrologie et outils de dépistage
- Introduction aux concepts de protections collectives et individuelles :
 - définitions, principes et types de protections
 - exemple de protections en fonction de la nature des risques
- Mise en pratique à partir de situations de travail

MODULE 3 : compétences relationnelles et techniques de communication (1 jour)

- Les 3 priorités d'une « bonne communication » et l'impact de la communication positive
- Ecouter pour être écouté
- Utiliser les techniques de communication pour adapter les messages d'information et de prévention
- Animation d'un groupe : préparation et cadrage

MODULE 4 : RDV en entreprise et action en milieu de travail (1 jour)

- (Se) préparer (à) un rdv dans l'entreprise :
 - documents préalables à consulter/à demander
 - recueil d'informations sur l'entreprise (secteur, histoire, culture, organisation)
 - identification des acteurs (posture, rapports sociaux...)
- Conduire un rdv en entreprise : investigation de la demande, questions à poser et à se poser, déroulement de la rencontre et écueils à éviter
- Passer le relais, orienter l'action en milieu de travail : coordination avec l'équipe pluridisciplinaire, dispositifs et autres acteurs à connaître et mobiliser

ÉVALUATION (1 jour)

Présentation d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation





Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation orale, devant l'ensemble des participants et un jury, d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation : évaluation du contenu (mobilisation des connaissances acquises en formation), de la pertinence des éléments présentés (confrontation à la réalité du terrain), de la capacité à communiquer (oral, support de présentation)
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en santé au travail Formation initiale IDEST

Parcours métiers et renforcement des compétences



PUBLIC

- Infirmier·ère diplômé·e d'État (IDE) nouvellement recrutée en Service de Prévention et de Santé au Travail (interentreprises ou autonome)
- Infirmière d'entreprise

INTERVENANTS

- Infirmier·ère·s santé travail
- Juriste en Droit social
- Médecins du travail
- Ergonomes
- Toxicologues
- Psychologues en santé au travail
- Acteurs en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

36 jours (252h) échelonnés sur 6 à 9 mois

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

VALIDATION

Obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) d'Infirmier·ère en Santé au Travail (Université Toulouse III), sous condition de réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Contexte réglementaire : décret N°2022-1664 du 27 décembre 2022 et arrêté du 30 janvier 2023

A compter du 31 mars 2023, les **modalités de la formation spécifique des Infirmiers/Infirmières en Santé au Travail (IDEST)** évoluent (Cf. [décret n°2022-1664](#) et [arrêté du 30 janvier 2023](#)).

Le parcours d'enseignements théoriques obligatoire passe d'une durée de 150h de formation à **240h minimum**. De nouvelles thématiques en lien avec les missions élargies confiées aux IDEST sont abordées.

Un stage de 105h de pratique professionnelle en santé au travail complète ce parcours d'enseignements (possibilité de dispense sous condition d'expérience en SPST).

Objectifs

- Favoriser la compréhension des spécificités de la santé au travail pour faciliter l'intégration des infirmier·ère·s dans les équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences dans la compréhension des liens entre la santé et les expositions professionnelles
- Renforcer ses aptitudes professionnelles pour répondre aux missions des SPST notamment dans le conseil, la sensibilisation, le maintien en emploi

Programme

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Connaissance du monde du travail et de l'entreprise pour exercer en santé au travail : droit, économie et institutions

Module introductif :

- Le cadre juridique général de la santé au travail

Module 1 - Le monde du travail, de l'entreprise et la santé-sécurité au travail :

- Les enjeux contemporains du monde du travail et de l'entreprise
- Les acteurs de la prévention de la santé et la sécurité en entreprise
- La réalisation des risques professionnels et ses conséquences pour l'entreprise

Module 2 - L'environnement institutionnel de la santé-sécurité au travail et la place de l'IDEST :

- L'organisation institutionnelle de la santé au travail en France
- Les enjeux juridiques et institutionnels de l'exercice infirmier en santé au travail

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Connaissance des risques et pathologies professionnelles, les moyens de prévention

- Risque physique
- Risque chimique
- Risque biologique et vaccination
- Risque psychosocial (RPS)
- Risque environnementaux et météorologie associée
- DUERP - FE

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : L'action collective de prévention des risques professionnels et promotion de la santé

Module 1 - Les AMT, Actions en Milieu de Travail

Module 2 - Les actions de formation et d'information

Module 3 - Prévention et promotion de la santé :

- Conduites addictives
- Promotion de l'activité physique
- Liens entre santé publique et santé au travail

Module 4 - Méthodologie de travail sur les actions collectives et lien avec l'équipe pluridisciplinaire





BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés - Traçabilité des expositions, veille sanitaire et épidémiologique

Module 1 - Visites et suivi individuel - VIP

- Techniques d'entretien
- Recours aux outils de télé-consultation
- Détection d'un salarié en souffrance
- Grossesse et travail

Module 2 - Traçabilité des expositions, veille sanitaire et épidémiologique

- Dossier médical
- Thesaurus

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Module 1 - Visites spécifiques dans le cadre du protocole

- Usure professionnelle, vieillissement au travail
- Visites mi-carrière | Visites pré-reprise | Visites reprise | Visites reprise maternité

Module 2 - Les outils de maintien dans l'emploi

- Cadre réglementaire, outils, ressources
- Droit social et invalidité
- Cellule PDP

BLOC DE COMPÉTENCES 6 : Exercice infirmier dans le cadre des équipes pluridisciplinaires

- Cadre du protocole et délégation des missions

Pré-requis

- Etre infirmier-ère diplômé-e d'état ou détenteur de l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique
- Etre en poste ou en voie de recrutement dans un SPST
- Etre infirmier-ère d'entreprise

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la base d'exposés et de démonstrations
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques
- Supports audiovisuels, bibliographies, articles
- Remise d'un support de formation à la fin de chaque module

Suivi et modalités d'évaluation - Validation du DU

- QCM d'évaluation à la fin des blocs de compétences 2 et 5
- Remise d'un court mémoire et sa présentation orale devant un jury constitué des membres du Comité pédagogique IDEST
- Suivi de stage : book et grille de validation des compétences
- Mise en situation pratique : analyse d'une vignette clinique

 **Conditions d'obtention du DU : 30 points minimum sur 60 pour la partie théorique et 20 points minimum sur 40 pour la partie pratique**

Délai d'accès à la formation

Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en santé au travail Modules complémentaires IDEST

Parcours métiers et renforcement des compétences



PUBLIC

Infirmier·ère diplômé·e d'État (IDE) en Service de Prévention et de Santé au Travail (interentreprises ou autonome)

INTERVENANTS

- Infirmier·ère-s santé travail
- Juriste en Droit social
- Médecin du travail
- Acteurs en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

13 jours (91h.) maximum, échelonnés sur 6 mois.

Possibilité de dispense de certains modules sur décision du comité pédagogique

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

VALIDATION

Obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) d'Infirmier·ère en Santé au Travail (Université Toulouse III), sous condition de réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Contexte réglementaire : décret N°2022-1664 du 27 décembre 2022 et arrêté du 30 janvier 2023

A compter du 31 mars 2023, les **modalités de la formation spécifique des Infirmiers/Infirmières en Santé au Travail (IDEST)** évoluent (Cf. [décret n°2022-1664](#) et [arrêté du 30 janvier 2023](#)).

Le parcours d'enseignements théoriques obligatoire passe d'une durée de 150h de formation à **240h minimum**. De nouvelles thématiques doivent être abordées.

Vous occupez un poste d'IDEST et avez déjà suivi une formation initiale de 150h ?

Accédez à notre **parcours de formation complémentaire** (maximum 91h, soit 13 jours).

Les **5 blocs** qui le composent vous apportent les compétences nécessaires pour **exercer les missions élargies** confiées aux IDEST, conformément aux nouvelles exigences de formation.

En fonction de vos expériences et formations complémentaires, vous avez la possibilité de déposer un **dossier de demande de dispense pour certains blocs**. Votre dossier sera évalué par un **comité pédagogique** qui validera ou non votre demande.

Objectifs

- Appréhender le nouveau cadre juridique lié aux métiers de la Santé au travail
- Développer les savoirs et savoir-faire dans le cadre des Actions en Milieu de Travail
- S'approprier et mettre en oeuvre les nouvelles missions du métier d'IDEST, en lien avec le médecin du travail (protocole)

Programme

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Actualités juridiques (14h)

Enjeux institutionnels et déontologie de la pratique infirmière

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Actions collectives en milieu de travail (17h30)

- AMT : renforcement de la pratique de terrain par la mise en oeuvre de la FE et de l'étude de poste dans le cadre de l'exercice infirmier | mobilisation des personnes ressources de l'équipe pluridisciplinaire
- Actions de sensibilisation : nouveaux outils et supports de travail pour dynamiser la santé au travail (village de prévention, outils interactifs, etc.)
- Prévention et promotion de la santé publique : actions thématiques propres au service ou dans le cadre de journées nationales (tabac, dépistage cancer, semaine vaccination, maladies cardio-vasculaires)

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés – traçabilité des expositions (17h30)

- Télémédecine : téléconsultation, consultation assistée ou télé-expertise, etc.
- Pathologies récurrentes et identification des risques associés : TMS, RPS, maladies chroniques et notions de pharmacovigilance

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Prévention de la désinsertion professionnelle (28h)

- Visites spécifiques : reprise, pré-reprise, à la demande, etc.
- Maintien dans l'emploi : partenaires de réorientation et de prise en charge, dispositifs de maintien en emploi, notions essentielles RQTH, invalidité, temps partiel thérapeutique, etc.

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : Exercice infirmier dans le cadre de l'équipe pluri (14h)

Cadre du protocole de délégation

Pré-requis

- Avoir suivi une formation initiale théorique en santé au travail de 150h minimum
- Exercer en tant qu'IDEST, en SPSTI ou service autonome





Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la base d'exposés et de démonstrations
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques
- Supports audiovisuels, bibliographies, articles
- Remise d'un support de formation à la fin de chaque module

Suivi et modalités d'évaluation - Validation du DU

- QCM d'évaluation des connaissances
- Mise en situation pratique : analyse d'une vignette clinique
- Remise d'un court mémoire et sa présentation orale devant un jury constitué des membres du Comité pédagogique IDEST
- Grille d'évaluation des acquis pratiques

☞ **Conditions d'obtention du DU : 30 points minimum sur 60 pour la partie théorique et 20 points minimum sur 40 pour la partie pratique**

Délai d'accès à la formation

☞ **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Professionnel des SPST
- Intervenant en lien avec les SPST
- Délégué CSE, employeur, RH
- Tout acteur en lien avec la santé des salariés et les SPST

INTERVENANTS

- N. Bensedira - C. Bounamous - B. Edrei - P. Nusshold - Z. Sellaoui
- Psychologues du travail et psychodynamiciens du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
8 jours

DATES
[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

- Locaux de l'ASTI, à Toulouse
- A Lattes (Hérault)

TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître les notions centrales de la psychopathologie et la psychodynamique du travail
- Utiliser les tableaux cliniques principaux en psychopathologie du travail
- Comprendre les leviers d'action face à la souffrance au travail, sur le plan collectif et individuel

Programme

MODULE 1 : les principes généraux (3 jours)

- Introduction générale - La psychopathologie du travail dans le cadre des Services de Prévention et de Santé au Travail
- Les grands concepts de la psychodynamique du travail
- Les stratégies de défense
- Travail et sublimation : pulsion et sexualité
- Le corps de la psychosomatique à la psychodynamique du travail

MODULE 2 : introduction à la psychopathologie (3 jours)

- Intelligence au pluriel, collectif de travail, coopération, délibération et déontique
- Clinique des décompensations 1
- La psychodynamique de la reconnaissance
- Clinique des décompensations 2
- Domination, nouvelles organisations et rapports sociaux
- L'enquête en psychodynamique du Travail

MODULE 3 : discuter la clinique (2 jours)

- Clivage, souffrance éthique, suicide et nouvelles organisations du travail- Évaluation 1
- La clinique - Évaluation 2

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants sur des cas cliniques
- Exposés théoriques

Suivi et modalités d'évaluation

- Discussions et analyses (individuelle et collective) autour de cas cliniques

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

CACES - Habilitation électrique : modalités de suivi infirmier en santé au travail

Renforcement des compétences et pratiques élargies

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Céline Gautier, infirmière en santé au travail, Enedis-GRDF
- Dr Etienne Mazereeuw, médecin du travail, Enedis-GRDF

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur les risques d'exposition aux dangers des activités en lien avec le risque électrique et la conduite d'engins à autorisation de conduite / CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)
- Assurer la pertinence des entretiens infirmiers pour dépister, évaluer, orienter avec perspicacité
- Conseiller de façon adaptée sur les moyens de prévention à adopter

Programme

MODULE 1 : Habilitation électrique (1 jour)

Informations sur le risque électrique et les habilitations :

- Les dangers de l'électricité pour la santé
- Les modes d'exposition
- Les aspects réglementaires

En pratique :

- Les interactions santé/risque électrique, les questions à poser au cours de l'entretien
- Proposition d'éléments pour établir un protocole de visite, à adapter avec le médecin du travail de l'équipe
- Les conseils de prévention, organisations de travail, EPI, protocoles de sécurité

MODULE 2 : CACES et autorisation de conduite d'engins (1 jour)

Informations sur les risques liés à la conduite d'engins :

- Les dangers de la conduite d'engins pour la santé et la sécurité
- Les types d'engins, les aspects réglementaires (référentiels CNAMTS 2020)

En pratique :

- Les interactions santé/risque conduite d'engins, les questions à poser au cours de l'entretien
- Proposition d'éléments pour établir un protocole de visite, à adapter avec le médecin du travail de l'équipe
- Les conseils de prévention, organisations de travail, EPI, protocoles de sécurité

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Analyse de cas proposés par les intervenants ou soumis par les participants

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

**IDENTIFICATION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS
& DES PATHOLOGIES
DU TRAVAIL**



Exposition des salariés aux nanomatériaux

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industriel

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur les nanoparticules et leurs effets sur la santé
- Apprendre à les repérer et les évaluer
- Être en capacité de proposer des mesures préventives adaptées

Programme

Informations sur les particules fines, ultrafines et les nanoparticules

- Origines, définitions, aspects réglementaires
- Éléments de toxicologie (effets sur la santé, pathologies, maladies professionnelles)

Leurs repérages, modalités d'exposition et situations à risque

- Sources d'exposition : secteurs et produits les plus concernés, modalités de présence et critères d'exposition
- Facteurs de risque professionnel, environnemental et individuel : notion d'exposome

Conduite à tenir et actions de prévention

- Investigations terrain, surveillance des salariés à risque et populations sensibles
- La substitution, les moyens de protection

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Béatrice Edrei, psychologue clinicienne spécialisée en santé au travail-psychodynamicienne du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Renforcer les connaissances des acteurs de santé au travail en matière de santé psychique en lien avec les situations de travail
- Améliorer la capacité d'évaluation de la pathologie et le processus d'orientation
- Connaître le réseau de prise en charge en santé mentale au travail

Programme

- Les grands principes de la psychopathologie du travail : souffrances, décompensations psychiques, défenses
- Clinique des décompensations : pathologie de la surcharge, pathologie de la violence
- Présentation et analyse de cas cliniques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices à partir de leurs vécus respectifs
- Articles, supports vidéos, lectures diverses

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- Salarié du SPST ou RH

INTERVENANTS

- Patricio Nusshold, Dr en psychologie, psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Introduire les notions centrales de la santé mentale et le travail, en particulier celles de traumatisme et psychotraumatisme
- Comprendre les processus psychiques mobilisés par les travailleurs en situation de violence
- Comprendre les pathologies de la violence et le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise en demande (soutien immédiat)
- Comprendre le travail des relais externes pour les phases suivantes : prise en charge de type débriefing et soutien à distance

Programme

- Qu'est-ce que le traumatisme ? Et la psychotraumatologie ?
- Pourquoi aujourd'hui ces situations augmentent en particulier en lien avec le travail ?
- Qu'est-ce qu'une situation de violence au travail ?
- L'approche psychodynamique du traumatisme
- La clinique du traumatisme
- Cas clinique et discussion de groupe
- Le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise et de son responsable : l'accompagnement direct ou indirect au soutien immédiat
- Les relais du professionnel de santé en phase dite immédiate
- Les relais des acteurs de santé au travail en phase dite « à distance »
- Comprendre le « débriefing » pour pouvoir l'expliquer et le prescrire ou pas
- Comprendre le groupe d'accompagnement.
- L'écoute du travail dans la prise en charge

Pré-requis

- Exercer en santé au travail
- Occuper une fonction de RH dans une entreprise/un SPST

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets et pratiques (situations de suicide, agressions ou menaces...) à partir du vécu et des interrogations des participants. La participation de chacun est essentielle au regard de leurs expériences de professionnels de la santé au travail
- Articles, supports vidéo et lectures diverses seront proposés

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

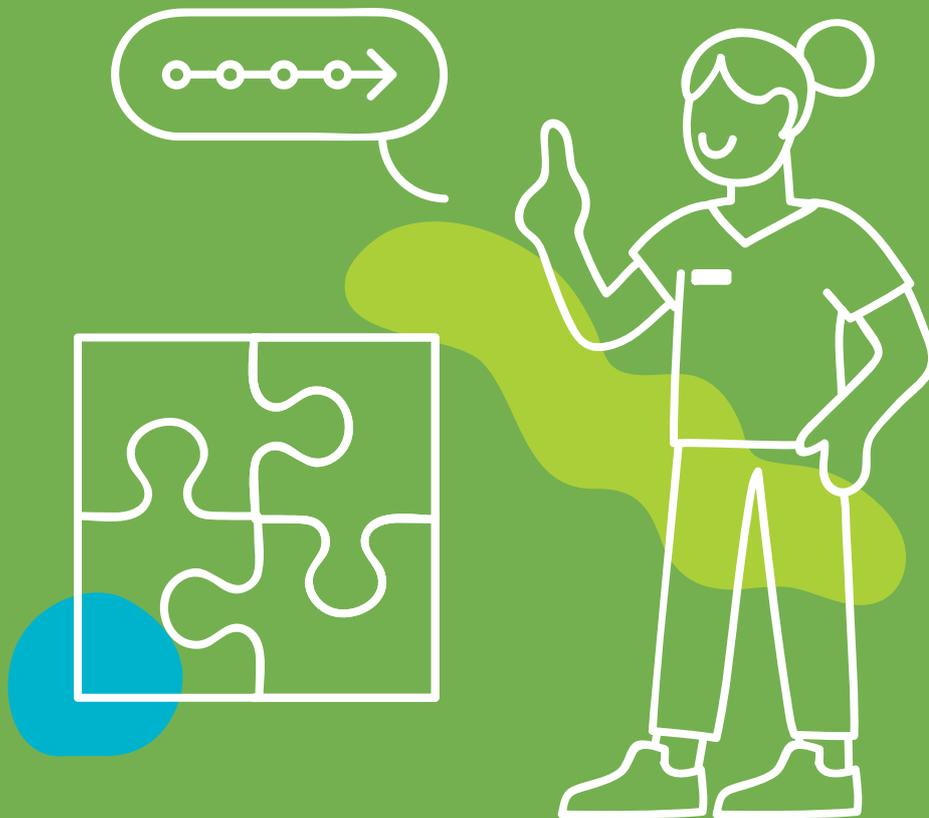
Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL



Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- AST

INTERVENANTS

- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Savoir rechercher et analyser les documents nécessaires à la réalisation d'actions pertinentes
- Savoir mener des investigations pour éviter les écueils (définir des objectifs, analyser une demande, préparer sa visite...)
- Être en capacité d'organiser de façon méthodologique des Actions en Milieu de Travail qui répondent aux besoins réels du terrain en fonction d'une demande exprimée par l'entreprise, d'un CPOM défini

Programme

Phase 1

- Travail préparatoire à un rdv dans l'entreprise (documents à consulter, recueil d'informations sur l'entreprise...)

Phase 2

- Travail d'investigation de la demande (acteurs clés à rencontrer, déroulement de la rencontre, questions à poser et à se poser...)

Phase 3

- Travail de construction de l'action en milieu de travail en fonction des objectifs définis, du contexte de l'entreprise, avec l'équipe pluridisciplinaire

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations
- Principe de formation-action avec un travail entre J1 et J2

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Conseils et analyse critique des équipements dits "ergonomiques"

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Renforcer son sens critique pour conseiller au mieux les salariés et les employeurs en matière d'équipements et outils de travail
- Savoir guider et éclairer le choix des achats et d'utilisation de façon pertinente
- S'appuyer sur des données techniques et méthodologiques pour choisir l'équipement adéquat et savoir décrypter le « vrai du faux »

Programme

- Revue des équipements qui font le « buzz » et analyse critique : Swift Ball, exosquelette, siège-selle, tapis anti-fatigue, gants antivibratoires...
- Questions à poser et à se poser quant au choix des équipements : usage, fonctionnalités, environnement d'utilisation, caractéristiques des utilisateurs, revue littéraire...
- Repères pour conseiller et argumenter les choix auprès de l'entreprise : construire un cahier des charges fonctionnel des équipements

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes : vidéos et illustrations d'équipements et d'outils dits « ergonomiques »

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industriel

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES
[Télécharger le calendrier](#)

LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les méthodes et stratégies de prélèvements atmosphériques et surfaciques pour les agents chimiques ou biologiques
- Savoir évaluer la pertinence de ces prélèvements
- Savoir analyser les résultats et identifier les biais

Programme

Comprendre le choix d'une méthode de prélèvement

Échantillonnage atmosphérique

- Choix des substances, de la méthode, du laboratoire
- Pertinence des phases observées
- Interprétation des données : choix de la valeur de référence, critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Limites de la démarche

Échantillonnage surfacique

- Modalités de mise en œuvre
- Intérêts et limites de la méthode
- Les principaux écueils et discussions à mettre en débat : pertinence des groupes homogènes d'exposition, modèle statistique vs modèle empirique
- Critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Prise en compte des moyens de protection
- Les multi-expositions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec documentations et rapports techniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ?

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail (IPRP)
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana, toxicologue industrielle
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours au total : 2 jours consécutifs + 1 jour a posteriori

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

La formation vise à décliner le modèle, la démarche et les outils proposés par l'ergotoxicologie pour promouvoir une prévention opérante du risque toxique en situation de travail.

- Comprendre les limites du modèle universel de gestion du risque chimique
- S'approprier le modèle de prévention proposé par la démarche en ergotoxicologie
- S'appuyer sur des outils d'intervention et une méthodologie
- Éprouver l'acquisition de ces 3 objectifs dans la conduite d'une étude de cas in situ

Programme

JOUR 1 :

- Modèle dominant de gestion du risque chimique et analyse critique de ses limites : consignes et équipements de protection, VLEP et visite médicale
- Modèle de prévention proposé par l'ergotoxicologie : l'approche ergonomique des situations de travail couplée à l'analyse toxicologique des propriétés physico-chimiques des substances/produits/procédés chimiques
- Illustrations par des interventions conduites :
 - préparation et construction de l'intervention,
 - catégories et niveaux de déterminants de l'exposition
 - conduite d'observations in situ
 - définition et choix des métrologies ciblées
 - traitement des données et analyse à l'issue des investigations
 - actions de prévention proposées

JOUR 2 :

- Présentation et explicitation des outils d'intervention :
 - accès aux données utiles
 - grilles d'observation
 - instruments de métrologie
 - formes de restitution
- Énoncé et compréhension de l'exercice que chaque participant conduira lors du 3^e jour de formation

JOUR 3 :

- Présentation par chaque participant de l'étude de cas conduite :
 - énoncé de la problématique
 - investigations menées
 - outils utilisés
 - difficultés rencontrées
 - suites à donner
- Apports complémentaires des formateurs : connaissances, méthodologie

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Exercices pratiques construits à partir de situations réelles vécues par les formatrices





Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Étude de cas conduite postérieurement à la formation, présentée à l'oral devant les autres participants et les formateurs
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Accompagner les entreprises à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Technicien/Ingénieur HSE
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana, toxicologue industriel
- Nicolas Chaignot, juriste en droit social
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industriel
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours + module optionnel
de 1 jour sur les risques
professionnels

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et ses dernières évolutions, les enjeux relatifs à la démarche d'accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques professionnels
- Éclairer les choix méthodologiques et conseiller l'entreprise dans la réalisation ou la mise à jour de la démarche de prévention des risques en santé et sécurité
- Être en capacité de mener l'étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP

Programme

JOUR 1 : Cadre juridique et fondamentaux du DUERP

- Obligation d'évaluation et de prévention des risques professionnels : le contenu juridique, les rôles et responsabilités des acteurs, les apports de la loi du 2 août 2021
- Définition d'un risque : danger, exposition, dommage...
- Les catégories de risques professionnels
- Initiation à la méthodologie d'une évaluation des risques professionnelles, les grandes étapes : de la préparation de la démarche à l'élaboration d'un plan d'action

JOUR 2 : Repères méthodologiques, études de cas, analyse critique des outils

- Accompagnement de l'entreprise dans son projet de l'évaluation des risques professionnels : la méthodologie d'évaluation et les points importants pour la réussite de la démarche, les écueils à éviter
- Les outils d'évaluation à disposition, leurs intérêts et limites
- Analyse critique de différents outils à partir de l'étude d'un cas concret (travail en groupes)

JOUR 3 : Approche ergonomique des situations de travail dans l'EvRP

- **Concepts/connaissances à mobiliser** - De l'approche normative à l'approche compréhensive : poste de travail/situations de travail, travail prescrit/travail réel, normes, tâches, activités, variabilités, aléas, régulations...
- **Démarche d'intervention** - Préparation et conduite d'un appui DUERP : analyse de la demande d'appui de l'entreprise, travail en équipe multidisciplinaire/en mode projet, analyse critique des documentations de l'entreprise
- **Méthodologie** - Étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP : conduite de l'étude, outils mobilisables

[JOUR 4 OPTIONNEL] En complément du programme présenté ci-dessus :

Possibilité de compléter cette formation par une 4^e journée consacrée à l'évaluation de risques professionnels pouvant présenter des particularités (par ex. : risque chimique, risque psychosocial)

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage





Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Préparer et conduire une métrologie en entreprise : dosimétrie sonore et lumineuse, cardiofréquencemétrie

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- Assistant-e en santé au travail

INTERVENANTS

- Ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours : 2 jours consécutifs + 1 jour à posteriori pour permettre un travail intermédiaire

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Disposer des connaissances générales permettant d'intégrer la métrologie comme outil pour l'action en milieu de travail (AMT)
- Utiliser la métrologie dans le cadre de l'évaluation de la pénibilité et du maintien au poste de salariés
- Maîtriser les bases de la métrologie : préparer et déterminer une campagne de mesure, mettre en œuvre un protocole de métrologie et exploiter des résultats

Programme

JOUR 1 & 2 :

- Apport de connaissances sur l'ambiance sonore et lumineuse : effets sur la santé et le travail, grandeurs relatives aux seuils, références normatives et réglementaires
- Apport de connaissances sur la cardiofréquencemétrie : données scientifiques, effets sur la santé, intérêts et limites
- Démarche, étapes et méthodologies relatives à la mise en œuvre d'une métrologie : préparation préalable à une campagne de métrologie, construction du protocole (choix des outils et planification de la métrologie), conduite d'une métrologie et exploitation des résultats
- Différentes méthodes de mesurage et appareils (sous forme de TP) : découverte de l'appareillage et de ses fonctions, préparation de la métrologie et exploitation d'une mesure

JOUR 3 :

- Présentation orale par chaque stagiaire d'une action de métrologie conduite, préparée, initiée
- Points de vigilance et écueils à éviter
- Apports complémentaires du formateur sur les actions de prévention collectives à conseiller

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas
- Présentation par chaque stagiaire d'un cas pratique, avec apports complémentaires du formateur, lors du 2e jour de formation

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Présentation orale

Délai d'accès à la formation

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

APPUI AUX CONSULTATIONS-ENTRETIENS (CLINIQUE ET VIP)



PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Philippe Dombret, médecin agréé aptitude à la conduite

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
1 jour

DATES
[Télécharger le calendrier](#)

LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

**VOS CONTACTS**

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Savoir repérer les pathologies à risque pour la sécurité routière
- Aider à la conduite à tenir
- Appréhender les situations complexes

Programme

- Rappel de la réglementation en matière de permis de conduire
- Les catégories de permis de conduire et groupes
- Restrictions médicales à la conduite
- Affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire
- L'obligation d'information faite au salarié
- Études de cas

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- AST
- Travailleurs sociaux en santé au travail

INTERVENANTS

- Béatrice Edrei, psychologue clinicienne-psychodynamicienne du travail
- Lucile Marquis, psychologue clinicienne du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Apporter des outils d'aide à l'évaluation du risque suicidaire lors de l'entretien
- Amener des éléments pratiques en termes de communication et de posture pour faciliter l'échange
- Déterminer des aides à la prise de décision à court terme
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement, évaluer le contexte de travail pour envisager la possibilité et les conditions à la reprise du travail

Programme

JOUR 1 : la crise suicidaire

- Le repérage, les outils
- La posture du soignant
- La primo orientation

JOUR 2 : évaluation des possibilités de la reprise

- Comprendre le lien entre santé mentale et travail
- Repérage de la pathogénie et de la fragilisation du travailleur
- Comprendre la résonance symbolique entre l'organisation du travail et la subjectivité du travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices à partir de situations de terrain
- Articles, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Adapter l'information nutritionnelle en santé au travail

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Alexandra Balique, diététicienne, nutritionniste

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE
2 jours

DATES
[Télécharger le calendrier](#)

LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Remettre à jour les connaissances en nutrition (nouvelles approches, recommandations nutritionnelles...)
- À partir de la compréhension des situations de travail, savoir adapter son message de prévention
- Harmoniser les discours

Programme

- Compréhension des mécanismes biologiques reliant nutrition et santé, des spécificités physiopathologiques, psychologiques, socio-économiques et culturelles de la personne...
- Rappels sur les repères nutritionnels et les besoins nutritionnels, l'identification des aliments de bonne qualité nutritionnelle
- Nouvelles approches en diététique, décryptage des emballages, applications nutritionnelles
- Évolutions des comportements alimentaires, tendances alimentaires et idées reçues
- Mobiliser ses connaissances pour conseiller et sensibiliser les salariés afin :
 - d'identifier les situations à risque
 - d'adapter l'alimentation aux contraintes liées aux situations de travail et à celles du salarié
 - d'évaluer les comportements individuels et collectifs en matière de nutrition pour apporter des conseils pertinents, de proposer des pistes d'amélioration nutritionnelle et d'orienter, si besoin, vers un diététicien-nutritionniste
- Mieux connaître le rôle du diététicien-nutritionniste dans la prise en charge nutritionnelle et médicale

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation, jeux de rôles
- Quiz

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Internes en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Gérard Szwagrzyk : médecin du travail spécialisé en rhumatologie

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Savoir interpréter les données des examens cliniques et paracliniques
- Transmettre des conseils pratiques en fonction des résultats de l'examen
- Amener des pistes de réflexion sur la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle

Programme

- Lombalgies et lombosciatiques communes
- Dorsalgies
- Cervicalgies et névralgies cervico brachiales
- Tendinites simples de l'épaule
- Épicondylite, épitrochléite, compression du nerf ulnaire dans la gouttière épitrochléolécraniennne
- Canal carpien, canal de guyon, tendinites de la main et du poignet

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mises en situation concrètes
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

DROIT, COMMUNICATION ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL



Déontologie professionnelle et Droit en santé au travail

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Appréhender les conséquences juridiques des avis réalisés en santé au travail et répondre à l'impératif de protection des salariés
- Repérer les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le choix des décisions
- Savoir-faire face aux risques d'instrumentalisation ou d'obstruction

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la clinique médicale et de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère cadre en santé au travail
- Cadre assistant
- Cadre préventeur

INTERVENANTS

- Christophe Bounamous, psychologue du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Identifier le rôle et les enjeux liés à l'animation d'un collectif de travail
- Apporter des éléments de réflexion sur sa pratique pour développer ses aptitudes dans l'encadrement et la coordination
- Proposer des outils aux encadrants pour maintenir la coopération et la santé de l'équipe

Programme

- Éléments de sémantique : encadrement, animation, coordination, management...notions d'autorité
- Les spécificités organisationnelles en santé au travail
- Les enjeux de l'encadrement d'une équipe, rôle, limites... pour maintenir la coopération et la santé
- Discussion à partir d'éléments théoriques de l'encadrement sur les ressorts de la coopération et de l'engagement
- Échange sur les outils d'aide à l'encadrement d'une équipe
- Apports réflexifs à partir de situations concrètes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail, médecin collaborateur, médecin praticien correspondant
- IDEST

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISE**DURÉE**

1 jour

DATES[Télécharger le calendrier](#)**LIEU**

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF[Télécharger le calendrier](#)**SESSIONS INTRA-ENTREPRISE**

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

**VOS CONTACTS**

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour des connaissances en droit de la santé au travail (contenus législatifs et réglementaires) dans la perspective d'une pratique quotidienne.

Programme**1^{ère} partie : L'environnement juridique et institutionnel de la santé au travail**

- Les évolutions juridiques récentes en droit de la santé au travail (réformes de 2012, 2016, 2022) et les implications juridiques et pratiques : les visites et la surveillance médicale, le secret médical et la déontologie
- Les acteurs institutionnels de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail en France : les services de l'Etat et de la sécurité sociale

2^e partie : La prévention des risques et la protection de la santé dans l'entreprise (et dans la Fonction Publique si besoin)

- Les acteurs de l'entreprise contribuant à la prévention des risques
- La mise en œuvre de la prévention

3^e partie : La réalisation des risques professionnels

- L'accident du travail / l'accident de travail
- Les maladies professionnelles / les maladies à caractère professionnel
- Les conséquences juridiques de la réalisation d'un risque professionnel

4^e partie : Le traitement juridique de l'impact de la santé sur le travail

- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- L'inaptitude du salarié au poste de travail et ses conséquences (reclassement ou licenciement)
- Le handicap au travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Mise en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

Délai d'accès à la formation**Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

CYCLE DE FORMATIONS ACTUALITÉS DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES DES MALADIES CHRONIQUES



Cycle de formations Actualités médicales

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Docteurs et Professeurs de différentes spécialités médicales

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 journée par spécialité

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF INTER

530€ HT / participant

TARIF INTRA

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

www.ast-i.org

Actualités diagnostiques et thérapeutiques des maladies chroniques

Mieux connaître les **nouveaux outils diagnostiques et thérapeutiques** dans une perspective de **prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi**, telle est l'ambition de ce cycle de formations.

Sous la supervision technique du **Pr Soulat**, des **spécialistes reconnus** dans leur domaine apportent leurs connaissances sur les **évolutions médicales récentes**.

Ces journées thématiques sont l'occasion de poser un autre regard sur la maladie et d'ouvrir des perspectives nouvelles, là où on pouvait considérer, il n'y a pas si longtemps, qu'aucune activité professionnelle n'était possible et que l'invalidité était la règle.

Chaque spécialité fera l'objet d'une **session inter-entreprises** en 2023. Des **sessions intra-entreprises réservées à vos équipes** sont également réalisables.

Spécialités programmées pour 2023

- **Addictologie** - Dr B. Jullian, Pr Franchitto
- **Cardiologie** - Dr F. Richez
- **Diabétologie-endocrinologie**
- **Dermatologie** - Dr C. Carlet, Dr. F. Jendoubi, Dr M. Sauvage
- **Infectiologie**- Dr S. Rousset et Dr C. Beck
- **Neurologie** - Pr Pariente
- **Ophthalmologie** - Dr F. Varenne
- **Pneumologie**
- **Psychiatrie**
- **Rhumatologie** - Dr C. Augareils et Dr P. Mole

Vous souhaitez être informé des programmes et des prochaines sessions inter-entreprises de nos Journées d'actualisation médicales ?

- Abonnez-vous à notre newsletter : <https://ast-i.org/newsletter/>
- Suivez notre [page LinkedIn](#)

Rhumatologie : actualités sur les outils diagnostiques et thérapeutiques

Maladies chroniques et maintien dans l'emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Dr Christian Augareils
 - Dr Philippe Mole
- Rhumatologues, Clinique Pasteur

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les pathologies rhumatismales
- Affiner le diagnostic clinique pour faciliter l'évaluation du retentissement professionnel et personnel afin d'adapter la prise en charge
- Appréhender les nouvelles formes de traitement pour contribuer au maintien dans l'emploi

Programme

Pathologies chroniques et aiguës du rachis

- Actualités diagnostiques et thérapeutiques
- Pronostics pour le maintien en emploi

Pathologies inflammatoires

- Rappels diagnostics et nouveaux traitements
- Implications pour le travail

Pathologies mécaniques de l'épaule

Fibromyalgies

- Cadre diagnostic et prise en charge

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Discussions à partir de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas

Délai d'accès à la formation

 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenants

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Pr. Jérémie Pariente, Service de Neurologie B8 CHU-Purpan et Unité de Neuropsychologie, INSERM
- Dr en Neurologie

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Nous consulter](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les pathologies neurologiques
- Comprendre les troubles cognitifs et comportementaux d'origine neurologique
- Connaître les maladies inflammatoires neurologiques du SNC et du SNP
- Savoir décrire les mouvements anormaux et syndrome parkinsoniens
- Connaître les pathologies cérébrovasculaires, leurs conséquences sur le plan fonctionnel et réaliser des éventuels liens avec le travail

Programme

9h00-10h45 : Maladies neurologiques à expressions cognitives et comportementales

10h45-11h00 : Pause

11h00-12h30 : Maladies inflammatoires neurologiques (système nerveux central et périphérique)

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-15h30 : Mouvements anormaux et syndrome parkinsonien

15h30-15h45 : Pause

15h45-17h00 : Pathologies cérébrovasculaires

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Présentation et analyse de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas

Délai d'accès à la formation

 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenants

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Dermatologie : actualités sur les outils diagnostiques et thérapeutiques

Maladies chroniques et maintien dans l'emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Dr Clémentine Carlet, Dermatologue libérale
- Dr Fatma Jendoubi, Dermatologue libérale
- Dr Manon Sauvage, Dermatologue CHU-Purpan, Hôpital Larrey

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les pathologies dermatologiques
- Affiner le diagnostic clinique pour faciliter l'évaluation du retentissement professionnel et personnel afin d'adapter la prise en charge
- Appréhender les nouvelles thérapeutiques pour contribuer au maintien dans l'emploi

Programme

9h00-10h00 : Urticaire (Dr. Manon Sauvage)

- 9h00-9h45 : Mise à jour diagnostique et thérapeutique
- 9h45-10h : Questions et échanges

10h00-11h00 : Psoriasis (Dr. Clémentine Carlet)

- 10h00-10h45 : Rappels diagnostiques et actualités thérapeutiques
- 10h45-11h : Questions et échanges

11h00-11h15 : Pause

11h15-12h15 : Dermate atopique (Dr. Fatma Jendoubi)

- 11h15-11h45 : Mise à jour diagnostique et thérapeutique
- 11h45-12h15 : Questions et échanges

12h15-13h30 : Déjeuner

13h30-14h30 : Cancérologie cutanée (Dr. Clémentine Carlet)

- 13h30-14h15 : Mise à jour diagnostique et thérapeutique
- 14h15-14h30 : Questions et échanges

14h30-15h30 : Maladie de Verneuil (Dr. Fatma Jendoubi)

- 14h30-15h15 : Mise à jour diagnostique et thérapeutique
- 15h15-15h30 : Questions et échanges

15h30-15h45 : Pause

15h45-16h45 : Eczéma de contact et allergies professionnelles (Dr. Manon Sauvage)

- 15h45-16h-15 :
 - Mise à jour diagnostique et thérapeutique
 - Implications pour le travail
- 16h15-16h45 : Questions et échanges

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenantes
- Échanges et discussions à partir de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas





Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenantes

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Cardiologie : actualités sur les outils diagnostiques et thérapeutiques

Maladies chroniques et maintien dans l'emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

Dr Frédéric Richez, Cardiologue, clinique d'Occitanie à Muret

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les nouvelles recommandations de la Société Européenne de Cardiologie, sur les innovations techniques et sur les nouveaux concepts
- Appréhender les nouvelles formes de traitement pour les coronaropathies et l'insuffisance cardiaque
- Affiner son diagnostic clinique et maîtriser les progrès thérapeutiques pour contribuer au maintien dans l'emploi

Programme

8h30-9h45 : Innovations thérapeutiques en cardiologie

- Anticoagulants oraux directs (AOD)
- Hypolipémiants : Anti PCSK9
- Insuffisance Cardiaque : Sacubitril – Valsartan
- Insuffisance cardiaque : les glifozines

9h45-10h00 : Pause

10h00-11h00 : Les nouvelles recommandations en cardiologie

- Recommandations ESC : Insuffisance cardiaque
- Recommandations ESC : Prévention cardiovasculaire
- Recommandations ESC : Pratique du sport chez le patient cardiaque

11h00-11h15 : Pause

11h15-12h15 : Innovations techniques en cardiologie et nouveaux concepts

Outils de dépistage ambulatoire et dispositifs connectés en cardiologie : où en sommes-nous en 2023 ?

12h15-13h30 : Déjeuner

13h30-14h45 : Innovations techniques en cardiologie et nouveaux concepts (suite)

- Imagerie en coupe en cardiologie : Score calcique, scanner et IRM, que pouvons-nous en attendre ?
- La Life Vest

14h45-15h00 : Pause

15h00-16h45 : Cœur et travail

- Cardiopathies et maintien dans l'emploi
- Cas cliniques – Discussion

16h45-17h00 : Synthèse de la journée et conclusion

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et l'intervenant
- Présentation et analyse de cas cliniques





Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenantes

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Dr Fanny Varenne, Ophtalmologiste, praticien hospitalier, Neuro-ophtalmologie et rétine médicale, CHU-Purpan

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Nous consulter](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, Toulouse

 TARIF
[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les pathologies de l'œil
- Dépister des atteintes cliniques et réaliser des éventuels liens avec le travail
- Appréhender les nouvelles formes de traitement pour contribuer au maintien dans l'emploi

Programme

8h30-9h00 : Rappels sur l'anatomie de l'œil

9h00-10h15 : Le glaucome

- 9h00-9h45 : Épidémiologie, facteurs de risque, diagnostic et prise en charge
- 9h45-10h15 : Échanges à partir de cas cliniques, du vécu et des interrogations des participants

10h15-10h30 : Pause

10h30-12h00 : Le diabète et ses complications

- 10h30-11h15 : Épidémiologie, facteurs de risque, diagnostic et prise en charge
- 11h15-12h : Échanges à partir de cas cliniques, du vécu et des interrogations des participants

12h00-14h00 : Déjeuner

14h00-15h15 : La myopie forte et ses complications

- 14h00-14h45 : Épidémiologie, facteurs de risque, diagnostic et prise en charge
- 14h45-15h15 : Échanges à partir de cas cliniques, du vécu et des interrogations des participants

15h15-15h30 : Pause

15h30-17h00 : Le décollement de rétine

- 15h30-16h15 : Épidémiologie, facteurs de risque, diagnostic et prise en charge
- 16h15-17h00 : Échanges à partir de cas cliniques, du vécu et des interrogations des participants

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et l'intervenant
- Discussion à partir de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas à partir du vécu des participants

Délai d'accès à la formation

 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenantes

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Dr Colleen Beck
 - Dr Stella Rousset
- Infectiologues, respectivement chef de clinique et ancienne chef de clinique, CHU de Toulouse

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur le traitement de l'hépatite C chronique et de l'infection par le VIH
- Connaître les indications et modalités de prescription de la PrEP, prophylaxie pré-exposition du VIH
- Connaître les circonstances cliniques devant faire évoquer une borréliose de Lyme, les examens complémentaires permettant d'en faire le diagnostic et les traitements recommandés en 2022
- Affiner son diagnostic clinique et maîtriser les progrès thérapeutiques pour contribuer au maintien dans l'emploi

Programme

8h45-9h00 : accueil des participants

9h00-10h15 : Actualités sur la prise en charge de l'hépatite C chronique (Dr Colleen Beck)

- Diaporama de présentation
- Vignette clinique interactive

10h15-10h30 : Pause

10h30-12h00 : Actualités sur la PrEP, prophylaxie pré-exposition du VIH (Dr Colleen Beck)

- Diaporama de présentation
- Vignette clinique interactive

12h00-14h00 : Déjeuner

14h00-15h15 : Actualités sur les traitements de l'infection par le VIH (Dr Stella Rousset)

- Diaporama de présentation
- Vignette clinique interactive

15h15-15h30 : Pause

15h30-17h00 : Actualités sur la prise en charge de la maladie de Lyme (Dr Stella Rousset)

- Diaporama de présentation
- Vignette clinique interactive

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenantes
- Échanges et discussions à partir de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas





Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenantes

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Addictologie : actualités sur les outils diagnostiques et thérapeutiques

Maladies chroniques et maintien dans l'emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
 - Infirmier-ère en santé au travail
- 15 participants maximum

INTERVENANTS

- Dr Bénédicte Jullian, Psychiatre Addictologue, Service d'Addictologie CHU de Toulouse-Purpan
- Pr. Nicolas Franchitto, Médecin addictologue, Chef du service d'addictologie CHU de Toulouse-Purpan (après-midi uniquement)

SESSIONS INTER ou INTRA-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Faciliter le repérage des conduites addictives en milieu professionnel
- Connaître les principes de l'intervention brève et les bases de l'entretien motivationnel pour pouvoir accompagner un patient souffrant de conduite addictive vers des soins
- Maintien dans l'emploi et addiction

Programme

9h30-11h : Rappels théoriques et généralités concernant l'addiction

- Définition, épidémiologie des conduites addictives en milieu du travail
- Principe de base de la prise en charge en addictologie
- Organisation du réseau de soins addictologique

11h00-11h15 : Pause

11h15-12h30 : Ateliers pratiques autour de situations réelles vécues ou de propositions de scénarii

- Expérimentation en binôme d'un entretien de repérage auprès d'un patient en situation de déni ou d'ambivalence vis-à-vis des conduites addictives

12h30-13h30 : Déjeuner

13h30-15h00 : Phénomènes émergents en addictologie

- Nouvelles drogues de synthèses, nouveaux modes de consommation et risques associés

15h00-15h15 : Pause

15h15-16h30 : Situations à risques en lien avec un état d'intoxication aiguë ou de sevrage de substances psychoactives, conduite à tenir, les bons réflexes

- Mises en situation pratique par groupes autour de situations impliquant différentes substances : alcool, cannabis, cocaïne, drogues de synthèse, opioïdes...

16h30-17h00 : Temps d'échanges et de questions autour de situations cliniques vécues

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les intervenants
- Présentation et analyse de cas cliniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Analyse de cas

Délai d'accès à la formation

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible en fonction des disponibilités des participants et celles des intervenantes

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

FORMATIONS SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LES ÉQUIPES DES SPST



Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : formation initiale

Secourisme au travail

PUBLIC

Tout salarié de l'entreprise

INTERVENANTS

Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

2 à 3 sessions par mois

LIEU

- Locaux de l'ASTI, à Toulouse
- Muret

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Disposer dans les établissements de salariés capables :

- d'agir face à une situation de travail dangereuse
- d'agir immédiatement et efficacement face à une situation d'accident du travail

Programme

- Connaître le rôle du SST dans et hors entreprise ainsi que les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Comprendre le double rôle du SST : acteur de prévention et secouriste
- Connaître la prévention, identifier les dangers persistants dans l'entreprise et sur le lieu d'accident du travail pour protéger
- Examiner une victime, faire alerter efficacement les secours et informer la hiérarchie
- Secourir en adoptant la conduite à tenir appropriée à l'état de la victime
- Bilan

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pendant 24 mois

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

Secourisme au travail

PUBLIC

Tout salarié de l'entreprise titulaire du certificat SST

INTERVENANTS

Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

3 à 6 sessions par mois

LIEU

- Locaux de l'ASTI, à Toulouse
- Muret

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par l'INRS



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Maintenir ses compétences de SST dans le cadre du dispositif de formation, conforme au référentiel national

Programme

- Retour d'expériences en matière de secourisme et recueil des attentes
- Mise à jour des connaissances en matière de prévention des risques professionnels
- Actualisation et révision des techniques et des conduites à tenir
- Mises en situation d'accident et évaluation par le formateur et les apprenants
- Bilan

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail

Instances représentatives du personnel et Référents

PUBLIC

- Référent CSE et Référent entreprise, Représentant élu
- Responsable RH, Dirigeant
- Tout salarié

INTERVENANTS

Juriste en santé au travail, docteur en sciences politiques et sociales

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Appréhender le cadre juridique existant
- Connaître les missions du référent en lien avec les autres acteurs de l'entreprise
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement sexuel
- Contribuer à une démarche de prévention globale

Programme

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Les différentes formes de violences sexuelles au travail
- Les conséquences psychologiques et les atteintes à la santé des personnes
- Des comportements illicites réprimés par le droit du travail et le droit pénal

Le référent, un nouvel acteur émergent pour contribuer à préserver la dignité des personnes

- Le rôle du référent et ses moyens d'action
- L'articulation avec les autres acteurs
- L'intervention en situation de harcèlement sexuel
- Le devoir de prévention

À NOTER

Possibilité de compléter cette formation "Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail" par une journée supplémentaire consacrée à la [prévention du harcèlement moral](#).

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interaction dans une visée constructive et de réflexion du groupe
- Apports pratiques et juridiques
- Mise en situation et analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>



PUBLIC

Membres nouvellement élus du CSE (titulaires et suppléants)

INTERVENANTS

- Formateur en santé et sécurité au travail
- Ergonome européen®
- Clinicien du travail
- Juriste en santé au travail
- Toxicologue industriel

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

5 jours (conformément à la Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021) : 3 jours+2 jours pour permettre un **travail intersession**

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme agréé par la DREETS pour la réalisation des formations CSE

Principes

Nos objectifs de formation sont centrés sur les principes suivants :

- inciter les participants à développer de la dynamique interne,
- munir les participants de méthodes, d'outils, de supports utilisables et de sources d'informations techniques et juridiques.

Nouveautés réglementaires 2022

À compter du **31 mars 2022**, les **nouveaux membres élus** intégrant le CSE de leur entreprise bénéficient d'une formation en santé, sécurité et conditions de travail d'une **durée minimale de 5 jours** (cf. [Article L2315-18](#) du Code du Travail).

Objectifs

Permettre aux participants de :

- situer leur rôle et leurs missions en matière de santé et sécurité dans l'entreprise
- être en mesure d'analyser une situation de travail
- être en mesure d'analyser les accidents du travail
- participer à la politique de prévention dans leur entreprise
- dialoguer de manière constructive et s'organiser dans l'action

Programme

JOURS 1 et 2 :

Champs et modalités d'action du CSE et de la CSSCT

- Les différentes attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail, d'environnement (intégration de nouvelle loi "Résilience et climat")
- Son fonctionnement, ses moyens
- Les sources d'information et les documents incontournables
- Le recours à l'expertise
- Le danger grave et imminent, le retrait du salarié
- Les acteurs de la prévention internes et externes

Accident du travail : notions élémentaires

- Définition des accidents du travail, des accidents du trajet, la répartition en France
- Mener une enquête après un accident du travail
- Méthodologie d'analyse des accidents du travail : arbre des causes

JOUR 3 :

Repérer les risques professionnels en lien avec les situations de travail de l'entreprise

- Les risques physiques
- Les risques psychosociaux (RPS)
- Les risques chimiques
- Les risques biologiques

Mener des actions de prévention des risques professionnels en prenant en compte les dimensions techniques, organisationnelles et humaines

Travail préparatoire, outils et ressources mobilisables, méthodes d'investigation :

- dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels - décryptage et contribution à l'élaboration du DUER
- pour la conduite d'une observation d'une situation de travail en conditions réelles et en fonction des expositions professionnelles des salariés (nouveaux produits chimiques, nouveaux locaux, inquiétudes remontées par les salariés...)





JOUR 4 : Agir pour la préservation de la santé des personnes au travail

• Comprendre le travail et ses enjeux pour la santé mentale

- Qu'est-ce que "travailler" ?
- Les enjeux individuel et collectifs du travail
- La dynamique de la souffrance et du plaisir au travail
- Les nouvelles formes d'organisation du travail et les atteintes à la santé des personnes

• Participer à la mise en œuvre d'une politique de santé au travail

- Se réapproprier le droit de la santé et de la dignité au travail :
 - > Focus sur l'obligation de sécurité et de prévention des violences au travail
- Promouvoir la santé au travail avec les autres acteurs de l'entreprise :
 - > Co-évaluer les situations de travail, prévenir les risques, protéger les salariés
 - > Construire une veille, informer les salariés

JOUR 5 :

La communication du CSE

- L'importance de la communication interne pour développer de bonnes relations avec la direction, les élus, les salariés : ordre du jour, conduite de réunions, élaboration d'un PV
- Zoom sur les réunions exceptionnelles
- Mettre en place des visites d'inspection périodiques

Déployer un plan d'action individuel pour se lancer dans la mission d'élu CSE + bilan

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Formation axée sur de l'apport de connaissances, des échanges et des études de cas concrets en relation avec les situations des participants
- Travaux en sous-groupes (analyse d'une ou plusieurs situations de travail) et jeux de rôle
- Utilisation de supports multimédia : écran interactif, vidéo-projection, internet

Suivi et modalités d'évaluation

- Quizz, exercices
- **Travail inter-session** : travail de mise en application demandée à chaque participant afin de solidifier les acquis, avec restitution des travaux lors de la 5^e journée de formation

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>



PUBLIC

Membres du CSE (titulaires, suppléants ou membres de la CSSCT) réélus pour un nouveau mandat et ayant déjà suivi une formation initiale

INTERVENANTS

- Formateur en santé et sécurité au travail
- Juriste en santé au travail
- Ergonome européen®
- Toxicologue industriel
- Cliniciens du travail : sociologue, psychologue

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

- **3 jours minimum** quelle que soit la taille de l'entreprise (conformément à la Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021)
- **5 jours** pour les membres de la CSSCT

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme agréé par la DREETS pour la réalisation des formations CSE

Principes

Nos objectifs de formation sont centrés sur les principes suivants :

- inciter les participants à développer de la dynamique interne,
- munir les participants de méthodes, d'outils, de supports utilisables et de sources d'informations techniques et juridiques.

Nouveautés réglementaires 2022

A compter du **31 mars 2022**, les membres du CSE réélus pour un nouveau mandat bénéficient d'une formation de **3 jours minimum**, quelle que soit la taille de son entreprise (cf. [Article L2315-18](#) du Code du Travail).

Pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés, la durée de cette formation est portée à 5 jours.

! IMPORTANT : afin d'adapter le contenu pédagogique aux attentes spécifiques des participants, un questionnaire d'analyse du besoin leur est envoyé en amont de la formation.

Nous vous remercions de nous renvoyer celui-ci dûment complété par chaque participant.

Objectifs

Permettre aux participants de :

- mettre à jour leurs connaissances
- approfondir les outils et méthodes utilisés par le CSE en matière de santé et sécurité

Programme

 **JOURS 1, 2 et 3** : TRONC COMMUN pour l'ensemble des élus

 **JOURS 4 et 5** : MODULES COMPLÉMENTAIRES pour les membres de la CSSCT

JOUR 1 : Fonctionnement de l'instance

- **Mise à jour des connaissances et retour d'expériences des participants sur les points suivants** :
 - Actualités
 - Fonctionnement de l'instance au quotidien (heures de délégation, ordre du jour, réunion, PV et communication entre membres, avec la direction, les collègues, les acteurs de la prévention)
 - Sources d'informations et veille réglementaire - Actualité : nouvelle loi "Résilience et climat"
- **Accident du travail : retour d'expérience sur les enquêtes menées**
 - Rappel des notions élémentaires
 - Difficultés rencontrées - ce qui a fonctionné
 - Exercices pratiques à partir d'un exemple issu du contexte des participants

JOUR 2 : Actions d'évaluation et de prévention menées en santé au travail

- **Mise à jour des connaissances et retour d'expériences des participants sur les points suivants** :
 - Analyse des situations d'exposition aux risques professionnels
 - Visite des espaces de travail en conditions réelles d'activité
 - Actualisation du DUER : évolutions/changements apparus dans les activités, projets de transformation technique et organisationnel
- **À partir des documents internes apportés par les stagiaires (DUERP, CR de visite...)** :
 - Analyse en groupe des points forts et difficultés rencontrées
 - Réflexion collective sur les améliorations à apporter
 - Échanges de bonnes pratiques

JOUR 3 : Le CSE et la préservation de la santé mentale au travail (approfondissements)

- **Analyser les enjeux du travail pour la santé mentale des salariés** :
 - Le travail et la mobilisation de l'intelligence individuelle et collective
 - Les conditions du plaisir au travail (la coopération, la reconnaissance)
 - La souffrance au travail et les atteintes à la santé
- **Mobiliser le droit de la santé au travail pour l'action du CSE** :
 - Actualités sur l'obligation de sécurité
 - L'évaluation de la charge de travail
 - Le traitement et la prévention des violences au travail





JOUR 4 : La participation du CSE à une politique de santé au travail - Mise en pratique

! Module complémentaire destiné aux membres de la CSSCT

• S'outiller pour préserver la santé au travail

- L'analyse d'une situation concrète de travail
- Le repérage des pratiques organisationnelles pathogènes
- L'écoute avec le salarié en souffrance
- Co-construire avec l'employeur et les autres acteurs

• Co-évaluer les situations de travail - promouvoir la santé des salariés

- Négocier un accord sur la qualité de vie et les conditions de travail
- La construction d'un espace de discussion sur le travail et la santé

JOUR 5 : Les risques professionnels - Approfondissement

! Module complémentaire destiné aux membres de la CSSCT

À partir du questionnaire adressé en amont aux participants, nous définirons les risques qui seront approfondis. À titre d'exemple, pourront être abordés les risques suivants :

- Risques liés à la sécurité : travail en hauteur, utilisation de machines, travail en espace confiné, déversements...
 - Risques physiques : TMS (gestes répétés, port de charges), ambiance thermique/acoustique/lumineuse, rayonnements ionisants
 - Risques "organisationnels" : travail en horaires atypiques, travail isolé, sous pression temporelle...
 - Chimique : fumées, liquides, gaz, pesticides, produits inflammables
 - Biologiques : sang, bactéries, insectes, déchets animaux
- > Liste non exhaustive pouvant être complétée en fonction de vos demandes

Pré-requis

Avoir déjà suivi une formation des élus CSE en santé et sécurité au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Retours d'expérience - échanges de bonnes pratiques
- Travaux en sous-groupes
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

- Quizz, exercices
- Cas pratiques

Délai d'accès à la formation

📄 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévenir et agir contre le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les violences sexistes au travail

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

PUBLIC

- Membre CSE/Référent entreprise
- Représentant élu
- Responsable RH
- Dirigeant
- Tout salarié

INTERVENANTS

Juriste de droit social, docteur en sciences politiques et sociales, chercheur en psychodynamique du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement au travail et les violences sexistes
- Mobiliser des outils juridiques : législation, réglementation et jurisprudence
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement
- Contribuer à une démarche globale de prévention du harcèlement et des violences sexistes au travail

Programme

Connaître les phénomènes de harcèlement et le sexisme au travail : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Le harcèlement et le sexisme : une violence psychologique spécifique (les différentes formes, les causes)
- Les conséquences sur la santé des personnes victimes
- Une catégorie juridique : entre interdiction du Droit social et répression du Droit pénal

Prévenir et traiter le harcèlement et le sexisme au travail

- Les acteurs de l'entreprise : employeurs, CSE, référents, rôles, responsabilité, moyens d'action
- Les autres acteurs externes et leurs missions : médecin du travail, inspection du travail, le défenseur des droits
- Coordination des moyens de la prévention du harcèlement et du sexisme au travail
- L'intervention en situation de harcèlement
- Le devoir de prévention

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interaction dans une visée constructive et de réflexion du groupe
- Exposés théoriques, pratiques et juridiques
- Mises en situation et analyses de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE PERSONNALISÉES



Formations intra-entreprise : des programmes de formations sur-mesure

Vous souhaitez réserver une session aux seuls membres de votre équipe ? Votre SPST a des besoins spécifiques ?

Toutes nos formations INTER-entreprises présentées précédemment sont adaptables au format INTRA.

Les **formations listées ci-dessous** sont spécifiquement conçues en fonction du contexte de votre SPST. Elles vous sont donc proposées **uniquement en intra-entreprise**.

Parcours métiers

- ENT-GAPP | IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP)

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

- PDS-AMT | Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : secteur des établissements de santé

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

- PDS-MANUT | Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention

Prévention de la désinsertion professionnelle

- PDS-MEESALAR | Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision

Droit, communication et management en santé au travail

- PDS-DROITPRAT | Le Droit de la santé au travail dans la Fonction Publique
- PDS-SSTRAIT | L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation
- PDS-GOUVERN | La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation
- PDS-SECRET | Le secret professionnel en santé au travail : enjeux et responsabilité
- PDS-QUALI | Fondamentaux pour mettre en place une démarche qualité

Santé et sécurité au travail

- ENT-MANUT | Prévention des risques liés à la manutention manuelle
- ENT-TMS | Formation Prévention des risques liés aux activités bureautiques et tertiaires
- ENT-MANEX | Formation incendie : manipulation des extincteurs
- ENT-GSF | Formation incendie : chargés d'évacuation
- ENT-EVAC | Formation incendie : exercice d'évacuation

Votre entreprise a des besoins spécifiques en matière de formation ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure qui saura répondre à vos attentes.

Claire MACIA, notre Responsable formation, répond à vos questions et vous accompagne dans la création de votre session intra-entreprise : claire.macia@ast-i.org | 07 67 49 92 22 | 05 34 63 84 30.

IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP)

Renforcement des compétences et pratiques élargies

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Infirmier-ère-s en santé au travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Améliorer sa pratique professionnelle en remobilisant les acquis de la formation initiale pour renforcer ses compétences
- Adopter une posture réflexive sur sa pratique de manière critique et constructive
- Échanger et confronter ses pratiques à partir de situations cliniques

Programme

Matin

- Sélection de situations cliniques (avec ou sans problème ou choix en référence à un thème)
- Communication des références bibliographiques au groupe
- Présentation de situations cliniques et analyse collective de la prise en charge et des problèmes rencontrés
- Choix d'actions d'amélioration des pratiques et mesures évaluatives envisageables

Après-midi

- Présentation des situations aux autres groupes, discussions, échanges, consensus sur des axes d'amélioration et d'harmonisation de pratiques
- Questions diverses

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- 3 groupes de travail, 1 animateur par groupe
- Chaque étudiant apporte une situation clinique (envoi au préalable à l'organisateur pour apport de littérature scientifique : fonds documentaire)
- Réflexivité, échanges, et confrontations de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Risques professionnels, suivi médical et Actions en Milieu de Travail (AMT) : secteur des établissements de santé

Identification et prévention des risques pro et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Dr Alice Alvarez, médecin du travail CH GHT Tarn-et-Garonne
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

2 jours

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Connaître le secteur d'activité : ses particularités, les caractéristiques des salariés, ses évolutions...
- Savoir repérer et relier les risques professionnels majeurs du secteur en fonction de l'état de santé des salariés
- Proposer des actions de suivi médical en milieu de travail pertinentes et adaptées au secteur de la santé

Programme

- Le secteur : chiffres clés, contexte d'évolution, activités et métiers concernés, enjeux
- Risques professionnels du secteur et de ses métiers : chimiques, biologiques, physiques, psychosociaux
- Evolution des problématiques de santé
- Actions de suivi médical et en milieu de travail : retour d'expériences, typologie d'actions, modalités de mise en œuvre
- A partir des activités et métiers : études de cas concrets autour des 4 familles de risques pour envisager les atteintes à la santé possibles, le suivi médical adapté et les actions de prévention envisageables

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Mises en situation en groupes : illustrations et exemples de documents d'entreprises

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le salarié exposé à des risques de manutention : savoir adapter son message de prévention

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

PUBLIC

- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

- Sylvie Puel, formatrice en santé et sécurité au travail, formatrice PRAP

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Repérer les situations à risque liées à la manutention
- À partir de la compréhension des situations de travail savoir adapter son message de prévention

Programme

Rappel sur :

- L'anatomie et la physiologie
- La manutention et l'activité physique
- Les facteurs de risque TMS, leur repérage

Les principes :

- D'évaluation de la charge
- De base de sécurité physique et d'économie d'effort, leur limite
- Adapter au mieux le message de prévention
- Mise en application de ces principes sur des charges inertes
- Approfondissements par secteurs professionnels : aides à domicile, logistique, restauration ...

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation, jeux de rôles
- Quizz

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Olivier Palmieri, médecin du travail, DU d'addictologie pratique, membre du GAPRAT65

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour 1/2 : 1/2 journée en autoformation en amont de la formation + 1 jour en présentiel

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les addictions, leurs effets, leurs conséquences
- Comprendre les liens entre addictions et travail
- Savoir aborder la question et repérer les sujets à risques au cours de l'entretien individuel
- Savoir accompagner l'entreprise : gérer une situation de crise, mettre en place un plan de prévention

Programme

- Les addictions : définitions, mécanismes, facteurs de vulnérabilité
- Le cadre légal en entreprise (PPT animé, vidéo...)
- Aborder la question des addictions lors de l'entretien individuel : 5 mn pour convaincre, intérêt du RPIB (repérage précoce, intervention brève) et des techniques d'entretien motivationnel, que faut-il tracer dans le dossier médical ?
- Face à une situation de crise en entreprise : qu'est-ce qu'un comportement anormal au travail et quels liens avec une addiction ? Savoir en parler sans tabou ni représentation, utilité d'un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence
- Réussir l'intégration des addictions dans un plan de prévention : liens entre travail et addictions. Stratégies d'adaptation, d'acquisition, d'importation. Savoir repérer les risques susceptibles d'être des facteurs d'aggravation ou d'apparition des addictions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Documents, supports vidéos
- Travaux sur cas concrets apportés par les participants ou le formateur

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision

Prévention de la désinsertion professionnelle

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Intervenante spécialisée dans le maintien en emploi
- Dr Anne Le Guevel, médecin du travail
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

4 jours au total :
3 jours consécutifs + 1 jour a posteriori (évaluation)

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- Savoir repérer les freins et les leviers des situations professionnelles pour contribuer au maintien dans l'emploi
- Adapter la prise en charge des personnes en risque de désinsertion professionnelle notamment en favorisant la coordination des acteurs

Programme

1 jour :

- Dernières modifications législatives
- Principes du maintien dans l'emploi et particularités (inaptitude médicale, secret médical...)
- Pathologies fréquemment rencontrées, cas cliniques

1 jour 1/2 :

- L'approche ergonomique et l'étude de poste comme aide au maintien ou au retour à l'emploi
- Situations de travail, variabilités, compensations et stratégies individuelles et collectives
- Outils, méthodologie d'investigation

1/2 jour :

- Les partenaires au maintien en emploi
- Dispositifs, financement selon les interventions envisagées
- Complémentarité avec les cellules de maintien

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives
- Études de cas et retours sur expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation formative par la présentation de situations cliniques

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Cancer et poursuite de l'activité professionnelle

Prévention de la désinsertion professionnelle

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Dr Fabrice Hérin, médecin spécialiste des pathologies professionnelles et environnementales, CHU Toulouse
- Marie-Marjolaine Malessan, psychologue du travail, service de pathologies professionnelles et environnementales, CHU Toulouse

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur les nouveautés en oncologie et les thérapeutiques
- Appréhender les représentations individuelles et collectives liées au cancer pour faciliter la reprise du travail
- Renforcer ses compétences dans l'accompagnement au retour et au maintien dans l'emploi auprès de salariés atteints de cancer.

Programme

JOUR 1 :

- Les cancers (types de cancers, étiologies, durées de survie...)
- Thérapeutiques actuelles et perspectives
- Effets secondaires des thérapeutiques
- Les freins au retour au travail
- Les différentes modalités de reprise, les aides et appuis
- Les conséquences psychologiques (craintes de la rechute, les représentations, les changements individuels, les incidences sur le collectif de travail)

JOUR 2 :

- Les dispositifs existants d'accompagnement
- Des exemples d'aides et d'accompagnement de salariés sur la base de vignettes cliniques
- Travaux de groupes à partir de situations cliniques amenées par les participants dans le cadre de l'harmonisation et de l'amélioration des pratiques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Échanges de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques
- Postures réflexives

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le Droit de la santé au travail dans la Fonction publique

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans les 3 Fonctions publiques
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Préventeur

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail
- Murielle Sellin, Dr en chimie, toxicologue industrielle
- Julie Vidal, ergonomiste européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Connaître le périmètre juridique associé au statut de sous-traitance et d'appartenance à des groupes de sociétés ou à des unités économiques et sociales (UES)
- Savoir repérer et relier les risques professionnels majeurs en fonction de l'état de santé des salariés et des responsabilités entre donneur d'ordre et sous-traitant
- Proposer des actions de suivi médical en milieu de travail pertinentes et adaptées au champ de responsabilité associé au statut de sous-traitant

Programme

Mise en perspective des enjeux juridiques

- Présentation et analyse des différents montages juridiques (en droit des sociétés) et de leur régime juridique spécifique (responsabilités en jeu)
- Analyse des répercussions dans le droit de la santé au travail (élaboration du DUER, suivi médical des salariés et politique de prévention des risques)

Analyse des pratiques de prévention en santé au travail en milieu complexe

- Retour d'expériences et analyse des obstacles à la réalisation du travail de prévention
- Typologie d'actions, modalités de mise en œuvre par les acteurs et recherche de pistes d'amélioration de l'existant : clarification des situations réelles, confrontation des logiques et priorisation des solutions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et juridiques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Études de cas concrets et interactions

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Membres des commissions de contrôle et des conseils d'administration
- Directeur de SPSTI

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Habilitier les acteurs de la gouvernance des SPSTI pour la réalisation de leurs missions respectives (commission de contrôle, conseil d'administration, direction)
- Répondre à l'obligation de formation des membres des commissions de contrôle (art. D. 4622-39 du Code du travail) et outiller les membres des instances décisionnaires
- Actualiser leurs connaissances sur le cadre légal des SPSTI, incluant les évolutions récentes depuis la loi du 2 août 2021

Programme

Le nouveau cadre légal de SPST

- Missions et organisation d'un service de prévention et de santé au travail
- Le rôle des organes de surveillance et de consultation : comité interentreprise et commission de contrôle
- La contractualisation avec les services de l'Etat et les organismes de prévention de la sécurité sociale (Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens)
- Les avancées de la loi du 2 août 2021 : agrément, certification et offres de services
- Les institutions du système de santé au travail et leurs évolutions récentes

La gouvernance des SPSTI en pratique

- La direction et les réunions du conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail
- Les contrôles institutionnels du service de prévention et de santé au travail interentreprises par les services de l'État, par les organismes de sécurité sociale et par les branches professionnelles
- Les modalités de surveillance de la commission de contrôle : consultation sur le budget et son exécution, sur la compétence géographique du SPSTI, sur l'emploi du personnel médical et des intervenants en prévention des risques professionnels
- Les propositions et approbations du rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du SPSTI et du rapport comptable
- La circonstance d'un « dysfonctionnement grave » d'un SPSTI et sa résolution



Programme susceptible d'être adapté en fonction des évolutions réglementaires

Pré-requis

Exercer dans un SPSTI

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Analyse de situations et cas pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas
- Questionnaire-quiz

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Professionnel de santé au travail
- Psychologue et clinicien du travail

INTERVENANTS

- Nicolas Chaignot Delage, juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Comprendre les enjeux du secret professionnel en santé au travail
- Connaître le droit applicable et les responsabilités déontologiques
- Se donner les moyens d'agir en situations complexes

Programme

1^{ère} partie : Comprendre l'obligation juridique du secret professionnel en santé au travail

Introduction : les origines déontologiques du secret professionnel

L'étendue du secret professionnel en santé au travail :

- Quelles sont les informations couvertes par le secret professionnel ? Qui est tenu au secret professionnel en santé au travail ?
- Aux frontières de l'obligation du secret professionnel : obligation de discrétion, devoir de réserve, obligation de loyauté

Le régime juridique du secret professionnel en santé au travail :

- Les règles de droit applicables (Codes civil et pénal, code de santé publique) et ses exceptions
- Les sanctions civiles et pénales en cas de violation de l'obligation

2^e partie : Les enjeux pratiques du secret professionnel en santé au travail

Le secret professionnel au quotidien :

- Quelle communication adaptée avec l'adhérent employeur, avec les Institutions représentatives du personnel ?
- La notion de secret partagé et ses limites

Entre l'obligation de secret professionnel et devoir d'alerte : le conflit éthique de valeurs

- Analyse de situations de conflit de valeurs
- Comment agir en pareilles circonstances ? Que permet la loi ? Qu'est-ce qu'elle nous oblige de faire ?

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mise en situation, analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Fondamentaux pour mettre en place une démarche Qualité dans un SPST

Droit, communication et management en santé au travail

PUBLIC

- Direction, RH
- Tout salarié du SPST étant amené à tenir un rôle dans la démarche Qualité

INTERVENANTS

- Corine Versini, Consultante formatrice Développement des Compétences et Qualité

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Identifier les enjeux, apports et conditions d'une démarche qualité réussie, porteuse de progrès pour l'organisation
- S'approprier les composantes clés d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) et de l'amélioration continue
- Identifier les ingrédients d'un projet Qualité, les conditions d'appropriation et d'animation durable
- Si connu, appréhender les principes clés du référentiel des SPST

Programme

Matin : Principes et notions clés de la Qualité

• Attentes et représentations des participants :

- Questions-réponses notamment autour du vocabulaire
- Norme
- Certification
- Référentiel, procédures

• Enjeux et apports d'une démarche Qualité :

- Notions clés d'un système qualité (acteurs, outils, amélioration continue, PDCA),
- Différence entre conformité et qualité,
- Lien stratégie/qualité,
- Effet d'apprentissage de la qualité pour l'organisation,
- Attentes et rôle de l'auditeur et du certificateur

• Mise en pratique : définir les enjeux de la structure

• Intérêt et apport de l'approche processus : cartographie, différence entre organigramme et organisation par processus, gestion documentaire

Après-midi : Conditions et leviers d'une mise en place pérenne de système Qualité basé sur les processus

• Atelier cartographie des processus : partager une vision de l'organisation

- Fondamentaux de la méthode d'écriture des processus
- Lien stratégie/processus
- 4 idées clés pour réussir une démarche qualité pérenne
- Bilan de la journée pour aller plus loin

Pré-requis

Exercer dans un SPST

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges interactifs
- Exemples issus de mise en place de démarche en formation, en entreprise et dans des SPST

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation initiale et bilan final

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévention des risques liés à la manutention manuelle

Prévention des risques physiques : postures de travail & manutention

PUBLIC

Tout salarié effectuant de la manutention manuelle ou des gestes répétitifs

INTERVENANTS

Formateur en santé, sécurité et conditions de travail / Prévention des risques professionnels - Habilité INRS pour les formations PRAP IBC

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

- 1 jour
- Pas de session en inter-entreprises

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme habilité par l'INRS pour les formations PRAP IBC



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Identifier les facteurs de risques
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans les tâches quotidiennes du salarié
- Proposer des pistes d'améliorations en analysant sa situation de travail

Programme

Introduction

- Tour de table : présentations et attentes des participants

Bien comprendre son corps pour mieux l'utiliser

- Quiz sur les connaissances du fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes activités de l'Homme au travail
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé

Identifier les différents facteurs de risques physiques et participer à leur prévention

- Repérer les différentes situations de travail pouvant nuire à sa santé
=> Travail d'observation en sous-groupe, au poste de travail, en utilisant un outil d'analyse
- Connaître les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, leur limite - Les comprendre pour mieux les appliquer dans sa situation de travail
- Mise en application de ces principes sur une charge inerte (caisse avec poignées)

Mise en pratique sur le terrain

- Vérifier l'application des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans les pratiques quotidiennes des participants
- Réflexions des participants sur les possibilités d'aménagement de leur poste de travail

Bilan de la formation

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques en interaction avec les participants
- Mises en situation sur le matériel utilisé quotidiennement
- Étude de cas concrets en fonction des attentes des participants

A NOTER : une visite des lieux de travail dans l'entreprise avec observation des différents métiers sera nécessaire avant la formation

Suivi et modalités d'évaluation

- Quiz
- Mises en situation et exercices pratiques - Observation

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formation Prévention des risques liés aux activités bureautiques/tertiaires

Conditions de travail & ergonomie

PUBLIC

Salarié·e·s menant des activités bureautiques

INTERVENANTS

Ergonome référencée TMS Pro auprès de la CARSAT Midi-Pyrénées

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme habilité par l'INRS pour les formations PRAP IBC



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Permettre aux participants de :

- Connaître les risques liés aux activités bureautiques du point de vue de la santé et des nouvelles formes de travail associées
- Mettre en pratique l'approche ergonomique relative à l'implantation des espaces bureautiques, en tenant compte de l'environnement et de l'organisation du travail

Programme

Connaître les facteurs de risques professionnels et les effets sur la santé relatifs aux activités bureautiques dans le secteur tertiaire

- Contexte d'évolution du secteur et des activités concernées
- Facteurs de risque et effets sur la santé

Appréhender les situations de travail à travers l'approche ergonomique

- Connaissances et notions clés : travail prescrit/travail réel, normes/variabilités...
- Repérage des situations de travail à risque dans le cadre des activités bureautiques

Avoir des repères de prévention sur la base de recommandations

- Configuration et aménagement des espaces de travail
- Ambiance environnementale sur le plan acoustique, lumineux et thermique
- Modes d'organisation du travail
- Équipements, outils de travail

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Formation axée sur de l'apport de connaissances, des échanges et des études de cas concrets en relation avec les situations des participants
- Travaux en sous-groupes (analyse d'une ou plusieurs situations de travail) et jeux de rôle
- Utilisation de supports multimédia : écran interactif, vidéo-projection, internet

Suivi et modalités d'évaluation

- Quizz, exercices

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ergonomes de l'ASTI peuvent vous accompagner dans la **réalisation d'un état des lieux des postes à risque de Troubles Musculosquelettiques (TMS)**.

Il est possible de réaliser cet accompagnement dans le **cadre de la démarche TMS Pro** développée par l'INRS, cette démarche étant susceptible de donner lieu à des [aides financières](#) (sous conditions).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formation incendie : manipulation des extincteurs

Prévention incendie

PUBLIC

Tout salarié de l'entreprise

INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

2 à 4 heures en fonction du projet de l'entreprise

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Contexte réglementaire

Art. R4227-39 Code du travail "dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

Objectifs

- Être sensibilisé au risque incendie dans l'entreprise
- Être en mesure d'intervenir rapidement sur un départ de feu à l'aide du matériel de l'entreprise
- Être capable d'identifier le type de feu et le moyen d'extinction approprié
- Être capable de prévenir les secours

Programme

Module 1 : théorie

- Le mécanisme de la combustion
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les différents types d'agents extincteurs et leurs modalités d'action
- Les moyens de lutte contre l'incendie présents dans l'entreprise

! Si vous souhaitez que notre formateur personnalise le contenu pédagogique, merci de nous transmettre en amont de la formation les consignes spécifiques de votre entreprise

Module 2 : pratique

- Exercices pratiques de mise en situation d'extinction sur feux réels (module pédagogique répondant aux exigences environnementales) et mise à disposition d'extincteurs

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices pratiques à l'aide de modules pédagogiques mobiles, permettant de simuler des feux de poubelle, hydrocarbure, friteuse et électriques et répondant aux exigences environnementales
- Mise à disposition d'extincteurs eau et CO2

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation sous forme de QCM

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formation incendie : chargés d'évacuation

Prévention incendie

PUBLIC

Toute personne chargée de l'évacuation des locaux

INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

2 à 4 heures en fonction du projet de l'entreprise

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Contexte réglementaire

Art. R4227-39 Code du travail "*dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.*

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

Objectifs

- Être sensibilisé au risque incendie dans l'entreprise
- Être en mesure d'encadrer l'évacuation des locaux

Programme

Module 1 : théorie

- Evacuation : pourquoi ? quand ? comment ?
- Rôle et missions des chargés d'évacuation
- Les règles à respecter pour une évacuation sûre et rapide
- Les fumées



Si vous souhaitez que notre formateur personnalise le contenu pédagogique, merci de nous transmettre en amont de la formation les consignes spécifiques de votre entreprise

Module 2 : pratique

- Visite de site pour repérer les cheminements, les issues de secours, points de rassemblement...
- Possibilité de prévoir un exercice avec fumigène

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Visite de site pour repérer les cheminements, les issues de secours, les points de rassemblement...
- Mise à disposition, si possible, de fumigène pour les exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Evaluation sous forme de QCM

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formation incendie : exercice d'évacuation

Prévention incendie

PUBLIC

Toute personne chargée de l'évacuation des locaux et ensemble du personnel présent sur site

INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

2 heures (exercice + rédaction du compte-rendu)

DATES

[Nous consulter](#)

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

[Nous consulter](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Contexte réglementaire

Art. R4227-39 Code du travail "dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

Objectifs

- Mettre en pratique des consignes incendie et l'organisation des secours internes
- Répondre à son obligation de réaliser des exercices d'évacuation semestriellement

Programme

Déroulement de l'exercice

- Possibilité d'organiser un exercice d'évacuation inopiné ou programmé afin de valider l'organisation des secours internes et la bonne connaissance des consignes incendie ou instructions incendie par l'ensemble des équipes
- En fonction de la configuration des locaux et des effectifs de l'entreprise :
 - positionnement d'observateurs aux points stratégiques de l'évacuation, par exemple ascenseur/WC/issues de secours/point de rassemblement
 - briefing des observateurs par le formateur
- Rédaction et remise d'un compte-rendu d'évacuation pouvant figurer dans le registre de sécurité incendie
- Possibilité d'utiliser des fumigènes pour rendre crédible l'exercice
- Debriefing à chaud avec l'intervenant
- Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité de l'entreprise
- Rédaction et remise d'un compte-rendu écrit

Notre intervenant organisera l'exercice

! ATTENTION : prévoir la présence d'un technicien pour remettre en service les déclencheurs manuels et le système d'alarme interne après l'exercice

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exercice d'évacuation avec possibilité d'utilisation de fumigènes

Suivi et modalités d'évaluation

- Mise en situation pratique
- Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité
- Debriefing à chaud et envoi d'un compte-rendu

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Formations intra-entreprise : des programmes de formations sur-mesure

Formations personnalisées

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'autres thématiques sur lesquelles notre équipe peut co-construire avec vous des programmes de formation à la carte.

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Réaliser une étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude probable

Appui aux consultations entretiens

- Les salariés en souffrance psychologique pendant l'entretien en santé au travail
- Espaces De Discussion (EDD) sur le travail : un concept, des enjeux
- Fondamentaux de la VIP
- Retour d'expériences sur le suivi individuel des salariés
- Supervision clinique des échanges de pratiques entre pairs

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

- Conduite de surveillance biologique en santé au travail : indication, mise en œuvre et interprétation
 - Les familles chimiques : du repérage à l'évaluation de la toxicité
 - Vous avez dit perturbateurs endocriniens ?
- Prévention des TMS : de la théorie à la pratique
 - Introduction à la psychodynamique et à la psychopathologie du travail
- L'altération du sommeil dans le cadre du travail
 - Les salariés du BTP : des spécificités à considérer en santé au travail

Droit, communication et management en santé au travail

- Actualités en droit de la santé au travail
- Philosophie de la santé et éthique du soin
- La santé des travailleurs précaires : enjeux juridiques et cliniques
- Le droit de la santé au travail : travailleurs indépendants, intérimaires, salariés des particuliers-employeurs

Bulletin d'inscription

Votre structure :

Raison sociale :

Adresse postale :

Tél. :

Mail :

Contact du correspondant formation :

Mme M. Fonction :

Nom et prénom :

Tél. :

Mail :

Tél. :

Contact du financeur :

Raison sociale (si différente de ci-dessus) :

Adresse de facturation (si différente de ci-dessus) :

Nom et prénom du contact "comptabilité" :

Mail du contact "comptabilité" :

Formation souhaitée :

Code référence :

(par ex. "PDS-IDEEST" pour la formation "Infirmier-ère-s en santé au travail" - cf. bloc bleu en haut à gauche de chaque page de présentation d'une formation)

Session inter-entreprises Session intra-entreprise

Date souhaitée :

Participant :

1 participant par bulletin

Dr Mme M.

Fonction :

Nom et prénom :

Mail :

J'atteste que le participant répond aux conditions d'éligibilité (fonction, pré-requis) pour participer à cette formation

Les données à caractères personnels recueillies dans le présent formulaire nous sont indispensables afin de pouvoir procéder à votre inscription, à l'exécution et au suivi de la formation. L'ASTI s'engage à ne pas utiliser vos données pour un autre usage sans avoir recueilli votre accord au préalable.

Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment complété au choix :

- par courrier adressé à "ASTI - 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse"
- par mail à l'adresse formation@ast-i.org

L'un de nos chargés de formation reprendra contact avec vous afin de finaliser votre inscription.

Vous avez des questions à propos de nos formations ?

**Vous souhaitez nous solliciter pour réaliser
une formation sur-mesure ?**

Vous avez besoin d'un devis ?

**En scannant ce QR code, vous accédez
directement à notre formulaire de contact
afin de nous adresser votre demande**



asti

la prévention plurielle

L'ASTI, FIDÈLE À SES VALEURS

Vous garantir des formations de qualité, adaptées à vos spécificités, aux besoins de vos équipes et à vos réalités terrain.

Un transfert effectif des compétences, des échanges conviviaux avec les intervenants et entre participants

Notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour :

- répondre à vos questions d'ordre pédagogique ou administratif
- vous aider à définir vos besoins
- construire avec vous un dispositif de formation répondant à vos attentes

Nos programmes détaillés, tarifs et dates de formation inter-entreprises sont consultables sur notre site :

<https://ast-i.org/agenda-formations/>

Association de Santé au Travail Interservices

Notre pôle formation est à votre écoute :

Tél. : 05 34 63 84 30

Mail : formation@ast-i.org

Restons en contact !

www.ast-i.org

